

Mobilités interrégionales de jeunes diplômés

Analyse par niveau de sortie

Mélanie Vignale

Unité territoriale, Céreq
melanie.vignale@cereq.fr

Céreq

10, place de la Joliette BP21321
Marseille Cedex 02

Ce document est présenté sur le site du Céreq afin de favoriser la diffusion et la discussion de résultats de travaux d'études et de recherches. Il propose un état d'avancement provisoire d'une réflexion pouvant déboucher sur une publication. Les hypothèses et points de vue qu'il expose, de même que sa présentation et son titre, n'engagent pas le Céreq et sont de la responsabilité des auteurs.

juin 2016

Synthèse

Trois ans après la fin de leurs études, plus de 20 % des jeunes ont changé de région. L'intensité de ces échanges inter-régionaux varie avec le niveau de diplôme. De nombreux travaux ont en effet montré que ce dernier conditionne la propension à migrer des individus, qui changent d'autant plus de région qu'ils ont un niveau de formation élevé.

Selon le niveau de diplôme considéré, le positionnement des régions change. Elles peuvent enregistrer des soldes migratoires positifs pour certains niveaux et des soldes négatifs pour d'autres. Par ailleurs, il ressort que l'étude des migrations des jeunes diplômés ne peut être pensée indépendamment de celle des migrations intervenant entre le baccalauréat et la sortie des études supérieures. D'une part parce que certains soldes migratoires négatifs en phase d'insertion s'expliquent par le fait que certaines régions avaient attiré de nombreux étudiants en cours d'étude. D'autre part, certaines régions voient affluer de jeunes diplômés suite à un « effet retour » à la région d'obtention du baccalauréat, que de nombreux jeunes avaient auparavant quittée.

Cette étude propose dans un premier temps un état des lieux des mobilités de sortants de formation initiale, tous niveaux de diplômes confondus. Puis un zoom est opéré sur trois niveaux de sortie : supérieur long, supérieur court technologique et professionnel, secondaire. On observe une forte polarisation sur la région Île-de-France dans les migrations des sortants du supérieur long, du fait de la structure de ses emplois. Quelques rares régions enregistrent également des soldes positifs de jeunes diplômés de ce niveau, souvent liés aux retours d'anciens bacheliers qui étaient partis achever leurs études ailleurs. La majorité des régions est déficitaire en termes de migrations de diplômés du supérieur long. Au niveau du supérieur court, les mouvements sont de plus faible ampleur, moins lointains et moins polarisés. On peut néanmoins repérer des régions plutôt formatrices et d'autres qui accueillent davantage les jeunes en phase d'insertion. En ce qui concerne les diplômés du secondaire, les mouvements sont assez rares et les soldes migratoires équilibrés. L'espace de mobilité des diplômés du secondaire est probablement plutôt infrarégional.

Lorsque l'on tente de mettre ces résultats en perspective avec des travaux antérieurs, on observe certaines constantes, notamment concernant l'attractivité francilienne au niveau du supérieur long. La comparaison avec les flux migratoires de la population française (mobilités résidentielles), révèle une spécificité des mouvements pour les jeunes actifs. Enfin, le positionnement des nouvelles régions au regard de ces indicateurs de soldes migratoires s'avère peu différent concernant le supérieur long, mais la situation est plus équilibrée au niveau du supérieur court.

Cette étude fournit une typologie des régions selon leurs soldes migratoires en cours d'études et en phase d'insertion. L'exercice a été appliqué aux migrations du supérieur court technologique et professionnel et aux migrations du supérieur long. Il en ressort quatre profils-type de régions : les (ou plutôt « la », car seule l'Île-de-France est dans ce cas pour le supérieur long !) « doublement attractives », les « doublement déficitaires », celles « uniquement attractives pour l'insertion » et enfin celles « uniquement attractives pour la formation ».

Sommaire

INTRODUCTION	4
Contexte et enjeux de l'étude	4
Source et définitions	5
1. LES MIGRATIONS INTER-REGIONALES DE L'ENSEMBLE DE LA GENERATION	6
1.1 Etude du solde des entrants-sortants des régions	6
1.2 Attractivité et fuite des régions	8
1.3 Changement de région et niveau de diplôme	10
2. LES MIGRATIONS DES DIPLOMES DU SUPERIEUR LONG	12
2.1 L'Île-de-France, un cas à part	12
2.2 Les autres régions au solde positif pour le supérieur long	17
2.2.1 L'effet retour à la région d'obtention du baccalauréat	17
2.2.2 L'impact des choix résidentiels	20
2.3 La majorité des régions forme de jeunes cadres... pour d'autres régions	22
3. LES MIGRATIONS DES DIPLOMES DU SUPERIEUR COURT TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL ET DU SECONDAIRE	28
3.1 Migrations de diplômés du supérieur court technologique et professionnel	28
3.1.1 Des échanges de proximité.....	28
3.1.2 Des régions qui attirent des jeunes, d'autres qui en perdent	29
3.1.3 Attractivité et fuite de diplômés du supérieur court.....	31
3.2 Migrations de diplômés du secondaire	34
3.2.1 Des échanges entre régions voisines... ..	34
3.2.2 ... et plus équilibrés	35
4. MISES EN PERSPECTIVE	36
4.1 Les travaux antérieurs sur les migrations de jeunes diplômés (à partir de l'enquête Génération 98)	36
4.2 Les études des migrations résidentielles (recensement de la population de l'Insee)	37
4.3 Comment se positionnent les nouvelles régions ?	38
CONCLUSION	41
ANNEXES	45
1. ASPECTS METHODOLOGIQUES	45
Biais de sélection.....	45
Variables géographiques utilisées	45
Intervalles de confiance des soldes migratoires (voir aussi le point suivant de l'annexe)	46
2. CALCUL DES INTERVALLES DE CONFIANCE	46
Intervalles de confiance des soldes du supérieur long	47
Intervalles de confiance des soldes du supérieur court technologique et professionnel	48

Intervalles de confiance des soldes du secondaire.....	49
3. TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS PAR NIVEAU DE DIPLOME	50
4. LIEN ENTRE TAUX DE CHOMAGE ET SOLDES MIGRATOIRES (?)	53
Diplômés du supérieur long.....	53
Diplômés du supérieur court technologique et professionnel	54
Diplômés du secondaire	55
BIBLIOGRAPHIE	56

Introduction

Contexte et enjeux de l'étude

Attirer de nombreux jeunes qualifiés est souvent considéré comme un enjeu important pour le développement économique régional. L'analyse des mobilités géographiques de jeunes sortants de formation diplômés de l'enseignement supérieur mérite donc une attention particulière. Celles-ci viennent de fait concentrer des compétences juvéniles dans certaines régions et les raréfier dans d'autres.

L'étude des mouvements inter-régionaux des jeunes diplômés permet de rendre compte de l'intensité des échanges qui s'opèrent à la fin des études, et de savoir dans quelle mesure ils sont, ou non, polarisés. Cela permet aussi de caractériser les régions : quelles régions attirent le plus des jeunes formés ailleurs ? Quelles sont celles qui au contraire voient partir de nombreux jeunes qu'elles ont formés vers d'autres régions ?

Ce type de questionnement a déjà été abordé dans des travaux anciens du Céreq. Un ouvrage de référence est le *Qui forme pour qui ? Les régions, l'enseignement supérieur et l'emploi*¹, qui exploite les données de l'Observatoire des Entrées dans la vie active, ancêtre des enquêtes Génération.

D'autres études du Céreq ont mobilisé les données de l'enquête Génération 98 pour étudier les migrations inter-régionales d'étudiants. On peut notamment citer :

- Géographie de l'insertion professionnelle Plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud, Patrice Caro et Daniel Martinelli – *Bref* n°186 (mai 2002)
- « La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif », Patrice Caro, Florence Cuney, Cathy Perret – *Géographie de l'Ecole* n°8 (avril 2003)
- D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active, Florence Cuney, Cathy Perret, Valérie Roux – *Bref* n°198 (juin 2003)

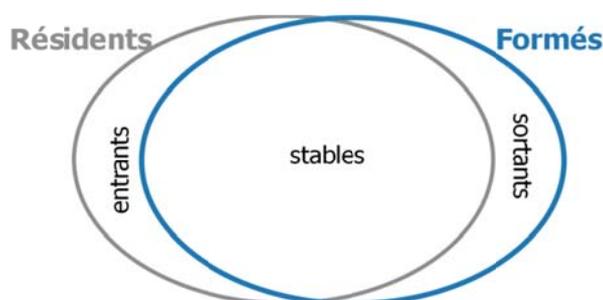
Cette étude permet donc de réactualiser ces travaux à partir de données plus récentes.

¹ Alain Charlot, Luc Chevalier, François Pottier, Collection des études n°55, août 1990

Source et définitions

Les données de l'enquête Génération permettent de savoir dans quelle région les jeunes ont achevé leurs études et dans quelle région ils résident trois ans après la fin de leur formation initiale. Les effectifs de jeunes diplômés dans les régions formation peuvent être comparés à ceux de leur lieu de résidence trois ans plus tard. On peut ainsi repérer quelles régions parviennent à attirer des jeunes et lesquelles, au contraire, les voient partir une fois leur diplôme en poche.

Les données mobilisées sont celles de l'enquête de 2013, portant sur la génération ayant terminé ses études en 2010 (la Corse et les Dom sont exclus du champ de l'étude). On parlera de « formés » pour désigner les sortants de formation initiale dans leur région de fin d'étude en 2010 et de « résidents » pour désigner ces mêmes sortants de formation initiale, localisés cette fois dans leur région de résidence en 2013. Les stables sont les jeunes pour lesquels région de fin de formation et région de résidence trois ans plus tard coïncident. Les entrants correspondent aux jeunes résidant dans une région et qui n'y ont pas été formés, les sortants représentent le cas contraire.



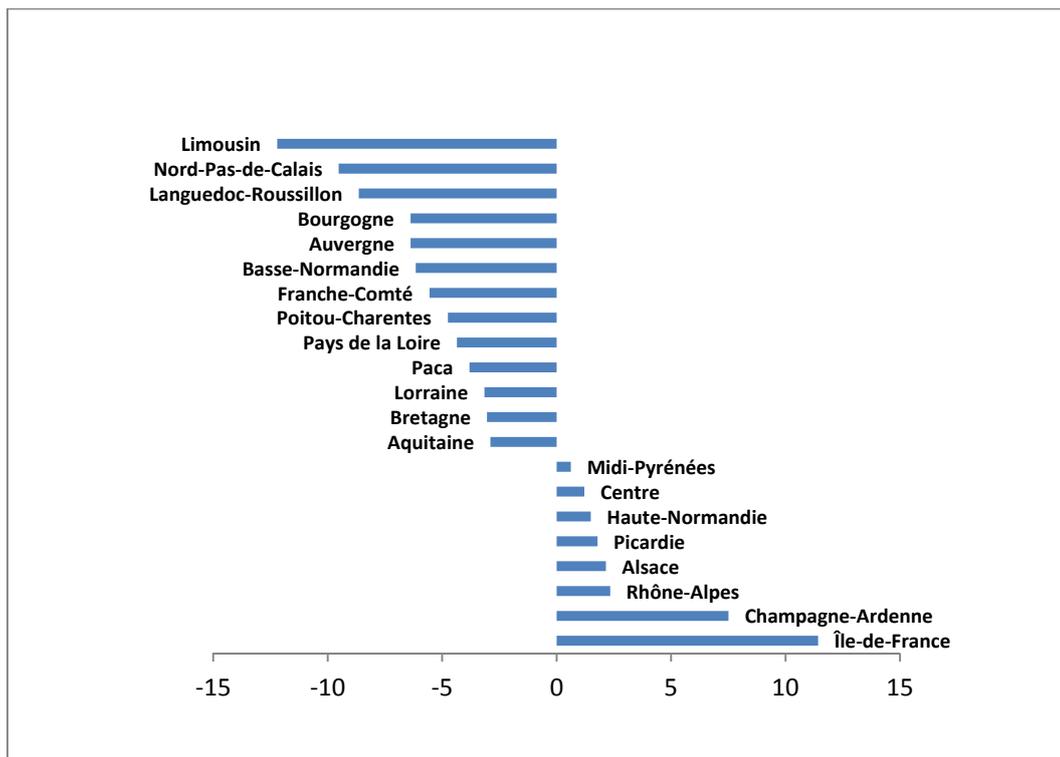
Les limites de la source Génération pour l'étude des mobilités inter-régionales sont présentées en annexe, dans les aspects méthodologiques. Cela étant dit, les enquêtes Génération n'en demeurent pas moins un outil fiable pour une analyse d'ensemble. Le plan de sondage de l'enquête est en effet conçu de manière à assurer une représentativité des résultats au niveau régional, à condition de ne pas descendre à des niveaux trop fins en termes de filières et spécialités (ce que nous n'avons pas fait dans cette étude puisque nous raisonnons sur des niveaux agrégés). De même, on privilégie l'analyse des soldes migratoires globaux (total des arrivées dans la région - total des sorties de la région) plutôt que ceux obtenus de région à région.

1. Les migrations inter-régionales de l'ensemble de la génération

1.1 Etude du solde des entrants-sortants des régions

22 % des jeunes ne résident pas dans leur région de formation trois ans après la fin des études. Le calcul du solde entre nombre de personnes formées dans les régions et nombre de personnes y résidant trois ans plus tard révèle des situations contrastées :

Graphique 1 • Ecart entre résidents et formés dans les régions



Source : enquête «Génération 2010 ».

Lecture : la région Limousin enregistre un solde négatif représentant 12,2 % du nombre de jeunes qu'elle a formés.

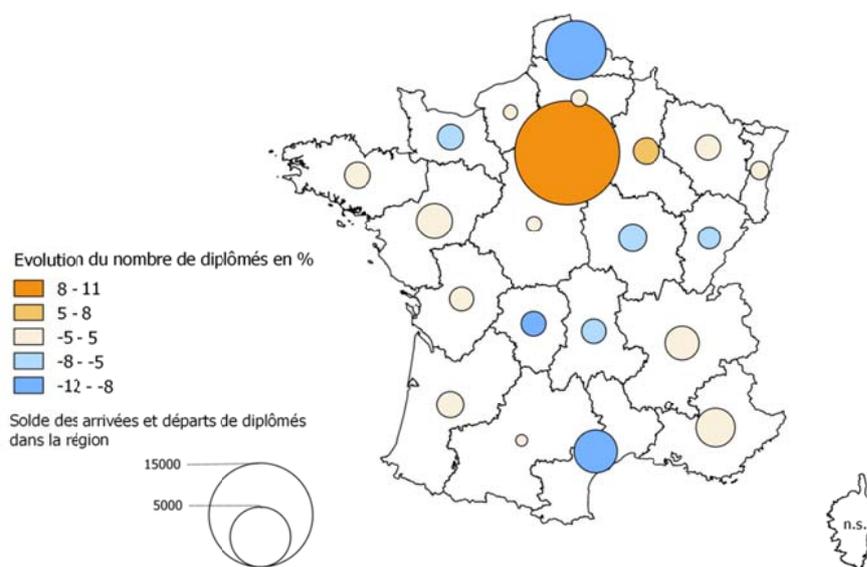
Dans la plupart des cas, en considérant ici l'ensemble de la Génération, on observe un écart faible entre le nombre de personnes formées dans une région et le nombre de personnes y résidant 3 ans après la fin des études : pour la moitié des régions, l'écart absolu n'excède pas 5 %, et dans les trois quarts des cas, il est inférieur à 7 %.

Certaines régions comptent, après 3 ans, sensiblement moins de personnes qu'elles n'en ont formées : c'est le cas du Languedoc-Roussillon, du Nord-Pas de Calais, mais surtout du Limousin. Ces régions perdent un nombre de jeunes représentant plus de 10 % des jeunes formés en leur sein.

Inversement, l'Île-de-France se démarque en voyant le nombre de résidents trois ans après la fin des études gonfler de 11,4 % par rapport au nombre de formés dans la région. Elle exerce une forte attraction sur les sortants de formation initiale des autres régions.

Carte 1 • Evolution des effectifs régionaux de jeunes diplômés entre 2010 et 2013

Evolution des effectifs de sortants de formation initiale entre 2010 et 2013

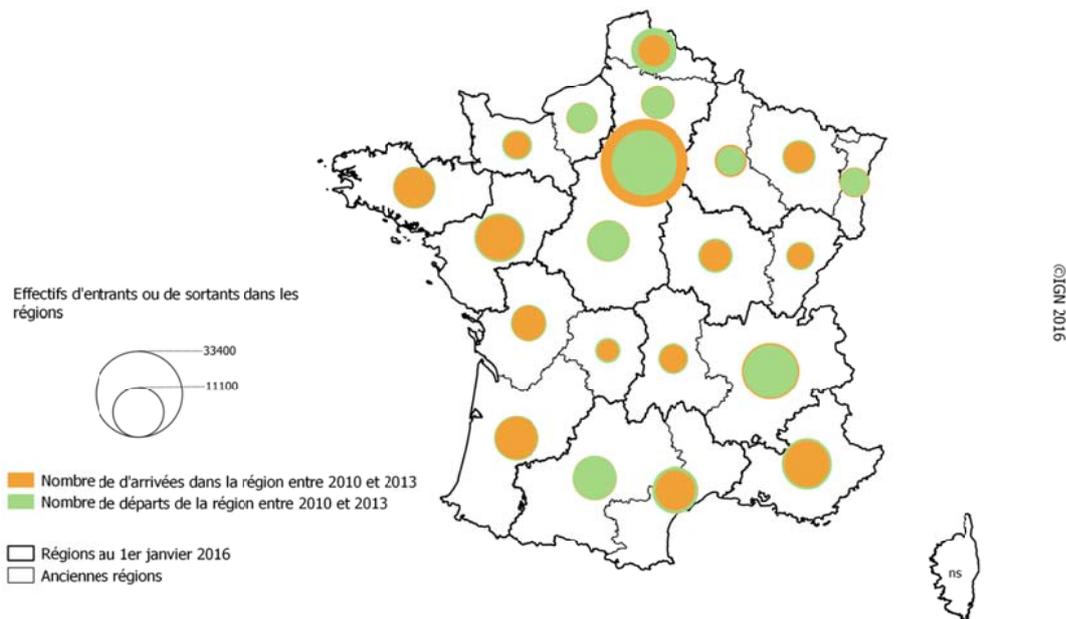


Source : enquête Génération 2010, Céreq

Cette relative stabilité entre le nombre de personnes formées dans une région et le nombre de personnes y résidant trois ans après la sortie de formation initiale masque l'existence de flux croisés : une région peut à la fois voir partir des personnes formées en en attirer de l'extérieur.

Carte 2 • Arrivées et départs de jeunes diplômés entre 2010 et 2013

Arrivées et départs des sortants de formation initiale



Source : Enquête Génération 2010, Céreq

La carte ci-dessus montre comment les flux d'entrées-sorties de jeunes formés s'équilibrent dans la plupart des régions, ce qui explique des soldes souvent faibles, au niveau global, en proportion du nombre de personnes formées.

1.2 Attractivité et fuite des régions

Afin de mieux caractériser la propension des régions à conserver les effectifs formés et/ou à attirer des personnes formées ailleurs, on étudie ces flux croisés en calculant deux indicateurs :

- un taux d'attractivité, correspondant à la part des sortants de formation initiale arrivés d'une autre région parmi l'ensemble des sortants de formation initiale résidant dans une région. Il mesure le poids des entrants dans une région et permet en cela de quantifier l'attractivité d'une région, avec des limites cependant car il pénalise les régions les plus peuplées (et qui forment donc un volume important de jeunes).

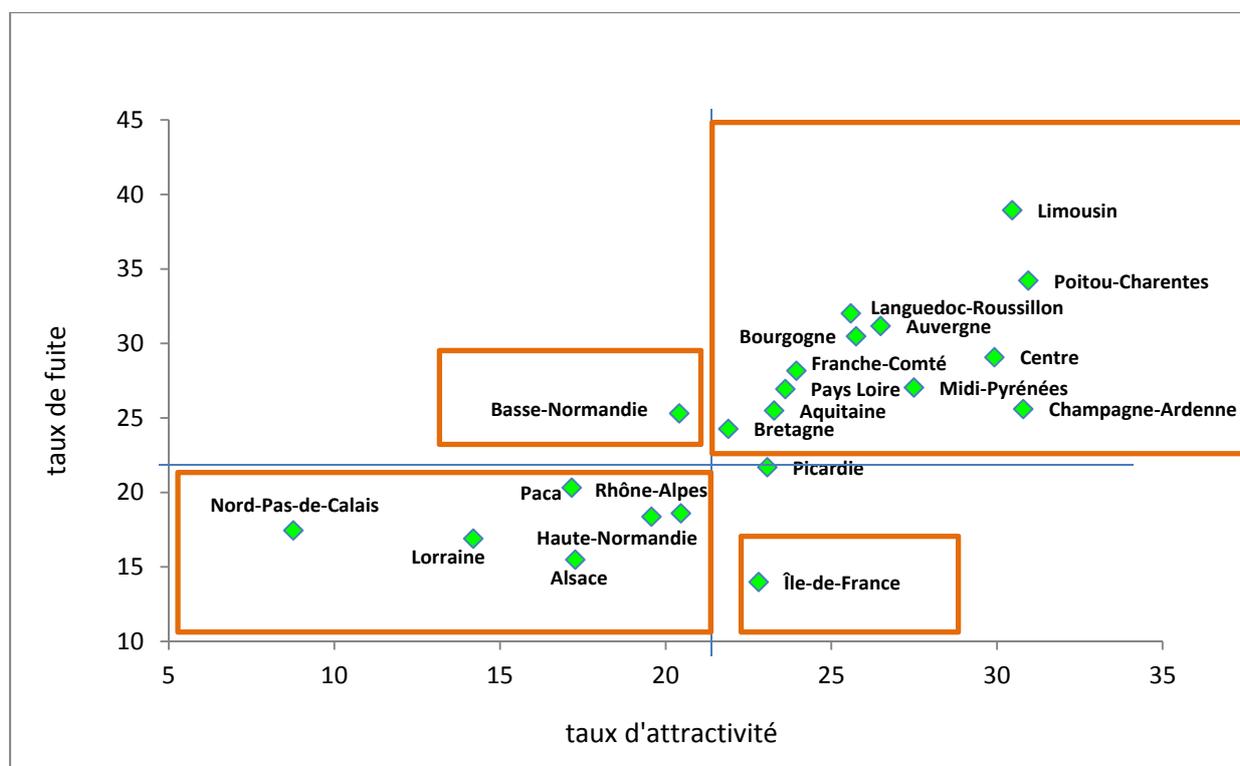
$$\text{Taux d'attractivité} = \text{entrants} * 100 / \text{résidents}$$

- le taux de fuite, correspondant à la part des formés d'une région l'ayant quittée au cours des trois ans suivant la fin de la formation initiale

$$\text{Taux de fuite} = \text{sortants} * 100 / \text{formés}$$

En croisant ces deux dimensions, quatre profils de régions se dessinent :

Graphique 2 • Taux d'attractivité et de fuite des régions (ensemble des sortants)



Les valeurs marquées par les droites bleues correspondent aux moyennes des taux pondérées par les effectifs formés dans les régions

Le cas le moins favorable est celui présentant un faible taux d'attractivité et un taux de fuite élevé. Il concerne la Basse-Normandie, qui voit partir plus du quart des effectifs formés au cours des 3 premières années suivant la fin des études et attire peu de jeunes des autres régions : cela explique son solde déficitaire (graphique précédent), puisque les nombreux départs ne sont pas compensés par des arrivées.

A l'opposé, on trouve un profil avec peu de fuites et une attractivité élevée : c'est le cas de l'Île-de-France. Elle enregistre le taux de fuite minimal, avec environ 14 % des jeunes formés qui la quittent. Son taux d'attractivité n'est, lui, pas parmi les plus élevés, du fait d'un effet volume du nombre de formés de la région : elle attire des nombreux étudiants, mais leur poids dans le nombre total des résidents n'est « que » de 22.8 %.

Entre ces deux cas extrêmes, se dégagent deux autres profils :

De nombreuses régions enregistrent à la fois un taux de fuite et un taux d'attractivité élevés : le cas le plus typique ici est celui du Limousin, avec un taux de fuite de 39 % et un taux d'attractivité de 30.5 %. Ainsi le Limousin voit-il à la fois une part élevée des personnes qu'il a formées partir pour une autre région, mais il capte par ailleurs de nombreux sortants de formation initiale d'autres régions. Ces arrivées ne permettent cependant pas de compenser les départs, d'où un solde négatif. C'est également le cas des régions Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Auvergne, Franche-Comté. En revanche, pour la région Champagne-Ardenne, l'effet attractivité l'emporte sur l'effet fuite.

Pour finir, certaines régions se caractérisent par de faibles taux d'attractivité et de fuite : il s'agit particulièrement du Nord-Pas-de-Calais mais aussi de l'Alsace, la Lorraine, Paca, la Haute-Normandie,

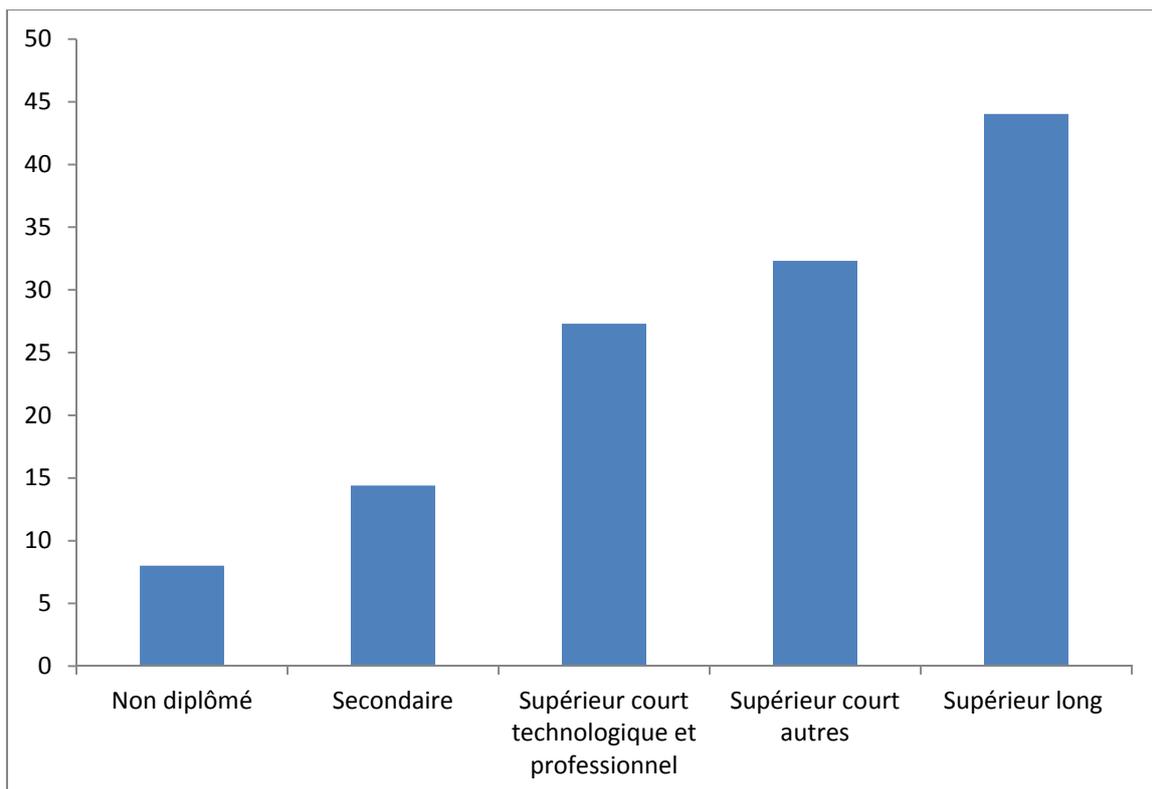
Rhône-Alpes. Dans ces régions, une large majorité de sortants de formation initiale (80 à 85 %) sont restés dans leur région de formation. Par ailleurs, ces régions ont accueilli relativement peu de formés venus des autres régions, en proportion du nombre de sortants de FI qu'elles comptent (le taux d'attractivité de la région Rhône-Alpes est pénalisé par le volume important de jeunes que la région forme). Trouver la région Nord-Pas-de-Calais dans cette catégorie peut surprendre : son solde très négatif est en réalité davantage dû à ses difficultés à attirer des jeunes qu'à son incapacité à retenir ceux qu'elle a formés.

1.3 Changement de région et niveau de diplôme

Suite à cette première typologie des régions en fonction de leur capacité à conserver et attirer des jeunes sortants de formation initiale, on peut se demander si le constat serait le même en prenant en compte le niveau de diplôme.

Le niveau de diplôme a un effet très net sur la propension à migrer (au sens de changer de région dans cette étude) des jeunes formés. La part des jeunes ayant changé de région au cours des trois premières années suivant la fin des études augmente avec le niveau de formation.

Graphique 3 • Taux de migration* selon le niveau de diplôme



Source : enquête Génération 2010

*Le taux de migration correspond à la part des individus ayant changé de région entre 2010 et 2013, c'est-à-dire pour lesquels la région de l'établissement de sortie en 2010 diffère de la région de résidence en 2013

Si le taux de migration est de 21.7 % pour l'ensemble de la génération, il varie de 8 % pour les non diplômés à 44 % pour les diplômés du supérieur long. Les jeunes les plus diplômés migrent donc plus souvent que les autres. Comme nous le verrons plus loin, les explications sont multiples : effet de

retour à la région d'origine, polarisation des recrutements sur la région Île-de-France pour les emplois de niveau cadre.

Les jeunes changent donc d'autant plus de région qu'ils sont hautement diplômés. Mais choisissent-ils les mêmes destinations ? Ou bien existe-t-il des schémas de circulation différents selon le niveau de diplôme ?

Afin de répondre à ces questions, nous nous proposons d'étudier les mobilités inter-régionales des jeunes selon leur niveau de diplôme. Nous nous intéresserons aux diplômés du supérieur long (bac + 5 et plus), à ceux du supérieur court (entre bac +2 et bac +4) et à ceux du secondaire. Pour le supérieur long, il s'agit de diplômés sortant de masters universitaires, de doctorat ou d'écoles d'ingénieur ou de commerce ; formations préparant à des emplois de cadre. Pour le supérieur court, nous avons sélectionné les formations technologiques et professionnelles uniquement, c'est-à-dire les BTS, DUT (et autres formations courtes technologiques et tertiaires), les licences professionnelles et les formations courtes dans la santé et le social. Toutes ces formations préparent dans la plupart des cas à des professions intermédiaires. Ce qui a motivé cette sélection au niveau du supérieur court est la volonté de regrouper des filières qui sont dans une même logique, la logique professionnelle. Les formations courtes (bac+2) que sont les BTS et le DUT conduisent de plus en plus d'étudiants à poursuivre avec une année de licence professionnelle, d'où son inclusion dans la catégorie. En revanche, les licences générales et M1 s'inscrivent dans une autre logique, plus disciplinaire.

Tableau 1 • Effectifs de formés, stables et migrants par niveau de diplôme

Niveau de diplôme	Effectifs	Nombre de stables	Part des jeunes dont la région de résidence en 2013 n'est pas la région de fin de formation en 2010 (en %)
Non diplômé	111 400	102 500	8
Secondaire	291 400	249 400	14
Supérieur court technologique et professionnel	124 100	90 200	27
Supérieur court (autres)	35 400	23 900	32
Supérieur long	115 100	64 500	44

Source : enquête Génération 2010, Céreq

Champ : jeunes sortants de formation en 2010 (hors Corse et Dom)

En guise de cadrage, il faut avoir en tête que le volume des sortants diplômés du secondaire équivaut peu ou prou aux effectifs de sortants du supérieur. Ces derniers se répartissent à hauteur de 42 % dans le supérieur long et 58 % dans le supérieur court. Au sein du supérieur court, les filières technologiques et professionnelles sont très largement dominantes (plus des trois quarts).

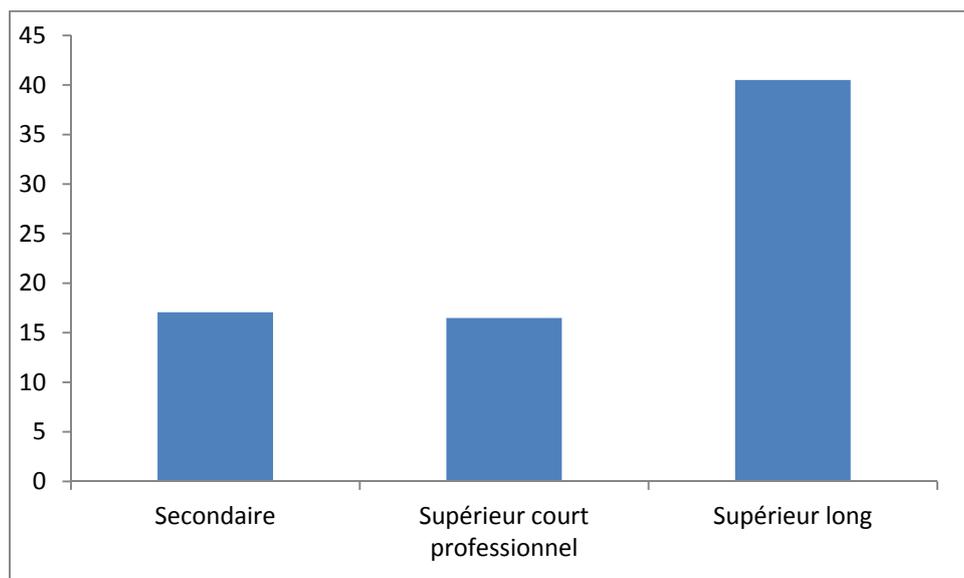
2. Les migrations des diplômés du supérieur long

→ La liste des principaux indicateurs présentés ci-dessous se trouve en annexe (Tableaux des principaux indicateurs par niveau de diplôme)

2.1 L'Île-de-France, un cas à part

Lorsque l'on s'intéresse aux soldes des migrations inter-régionales de jeunes diplômés du supérieur long, le cas de l'Île-de-France apparaît comme très atypique. Son taux de fuite est, de loin, le plus faible. Cette région parvient non seulement à conserver la plupart de ses diplômés, mais aussi à en attirer un très grand nombre venant des autres régions. Ainsi, ses effectifs de diplômés du supérieur long augmentent de 33.2 % entre 2010 et 2013. Plus que son taux d'attractivité (pénalisé par le volume des effectifs formés), c'est son poids dans les flux des migrants qui révèle sa force attractive. Au niveau du supérieur long en effet, 41 % des jeunes qui changent de région (soit près d'un sur deux : 44 %) au cours des trois premières années suivant la fin des études se dirigent vers l'Île-de-France. Cette polarisation ne se retrouve pas aux niveaux secondaire et supérieur court technologique et professionnel.

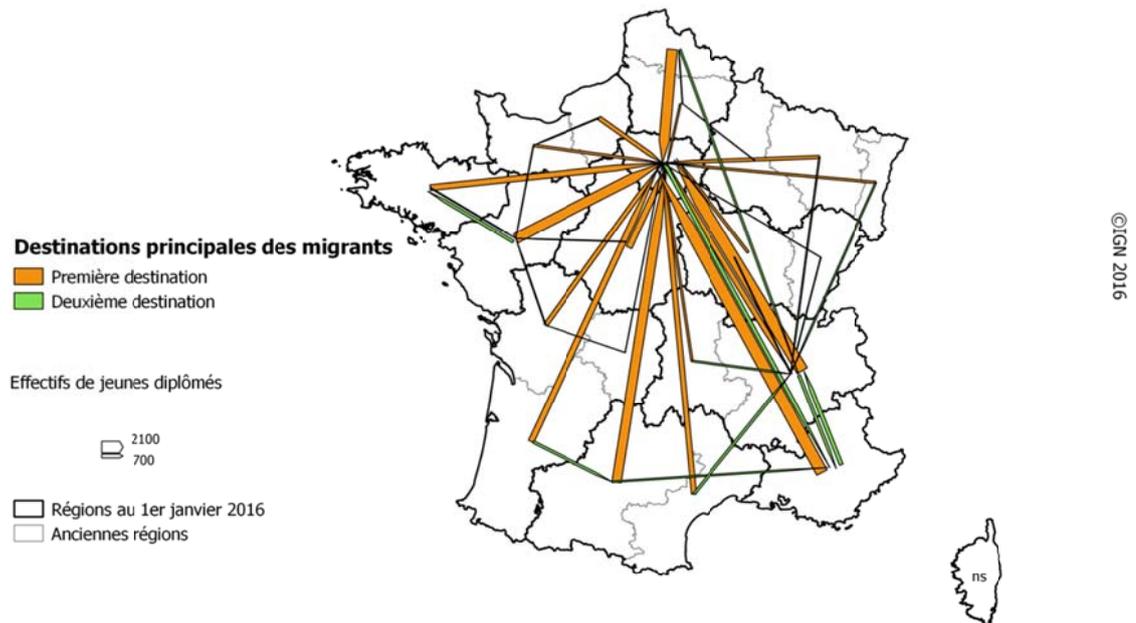
Graphique 4 • Part des migrants vers l'Île-de-France



Source : enquête Génération 2010, Céreq

L'attractivité de cette région se manifeste par sa place de destination numéro un pour les migrants les plus diplômés. En effet, si on regarde la destination principale des diplômés du supérieur long des régions de France métropolitaine (hors elle-même, et hors Corse), l'Île-de-France est la première destination dans 19 cas sur 20.

Carte 3 • Destinations principales des jeunes diplômés du supérieur long



Source : Enquête Génération 2010, Céreq

On peut compléter ce diagnostic en calculant les soldes migratoires entre les régions et l'Île-de-France. La quasi-totalité des régions ont un solde déficitaire vis-à-vis de l'Île-de-France. C'est en particulier le cas de régions à forte armature urbaine, qui forment de nombreux jeunes (elles attirent des bacheliers venus d'ailleurs) mais alimentent ensuite le marché du travail francilien : il s'agit ici de Paca, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées (voir carte 6 infra).

Tableau 2 • Soldes migratoires des régions avec l'Île-de-France entre 2010 et 2013

Région de fin d'études	Région de résidence en 2013	Solde avec la région Île-de-France (effectifs)
93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	Île-de-France	-1 425
31 - Nord-Pas-de-Calais	Île-de-France	-1 290
52 - Pays de la Loire	Île-de-France	-1 278
82 - Rhône-Alpes	Île-de-France	-1 190
73 - Midi-Pyrénées	Île-de-France	-1 188
53 - Bretagne	Île-de-France	-681
72 - Aquitaine	Île-de-France	-643
54 - Poitou-Charentes	Île-de-France	-638
24 - Centre	Île-de-France	-565
91 - Languedoc-Roussillon	Île-de-France	-514
41 - Lorraine	Île-de-France	-379
25 - Basse-Normandie	Île-de-France	-369
23 - Haute-Normandie	Île-de-France	-342
26 - Bourgogne	Île-de-France	-226
83 - Auvergne	Île-de-France	-221
22 - Picardie	Île-de-France	-53
74 - Limousin	Île-de-France	21
42 - Alsace	Île-de-France	23
21 - Champagne-Ardenne	Île-de-France	89
43 - Franche-Comté	Île-de-France	110

Source : enquête Génération 2010, Céreq.

Quelques rares régions échappent à la règle : le Limousin, l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Franche-Comté enregistrent des soldes positifs avec l'Île-de-France.

L'étude des deuxièmes destinations retenues par les diplômés du supérieur long montre qu'après l'Île-de-France, ce sont des échanges entre régions voisines qui ont lieu (dans 15 cas sur 21). Par ailleurs l'attractivité des régions Rhône-Alpes et Pays de la Loire ressort. Rhône-Alpes est choisie comme 2^{ème} destination par les jeunes formés de 7 régions (elle est aussi la première destination de deux régions, dont l'Île-de-France). La région Pays de la Loire est la deuxième destination préférée des sortants de 4 régions. Mais contrairement à la région Rhône-Alpes qui est presque toujours excédentaire dans les échanges cités, Pays-de-la-Loire enregistre des soldes négatifs. Par ailleurs l'une comme l'autre n'accueillent pas assez de jeunes sortants de formation initiale pour compenser les départs.

Tableau 3 • Soldes migratoires des régions avec Rhône-Alpes et Pays de la Loire entre 2010 et 2013

Région de fin d'études	Région de résidence en 2013	Solde
93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	82 - Rhône-Alpes	-161
91 - Languedoc-Roussillon	82 - Rhône-Alpes	-183
83 - Auvergne	82 - Rhône-Alpes	-166
42 - Alsace	82 - Rhône-Alpes	-138
41 - Lorraine	82 - Rhône-Alpes	-4
31 - Nord-Pas-de-Calais	82 - Rhône-Alpes	-186
26 - Bourgogne	82 - Rhône-Alpes	36
54 - Poitou-Charentes	52 - Pays de la Loire	38
53 - Bretagne	52 - Pays de la Loire	303
25 - Basse-Normandie	52 - Pays de la Loire	-41
24 - Centre	52 - Pays de la Loire	48

Source : enquête Génération 2010, Céreq

Comment justifier cette domination francilienne ? L'explication la plus plausible semble être son vaste marché du travail et la structure particulière des emplois. D'après les données du recensement de la population (2012), la part des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures atteint 28,9 % en Île-de-France, quand la moyenne pour les autres régions de France métropolitaine n'est que de 13,8 %... Rejoindre l'Île-de-France à la fin de ses études du supérieur long peut donc être une bonne stratégie pour optimiser ses chances de trouver un emploi correspondant à son niveau de diplôme.

Tableau 4 • Part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active occupée

Région (lieu de travail)	Part des cadres et professions intellectuelles supérieures (en %)
11 - Île-de-France	28,92
73 - Midi-Pyrénées	17,09
82 - Rhône-Alpes	16,65
93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	15,82
42 - Alsace	14,84
91 - Languedoc-Roussillon	13,75
31 - Nord-Pas-de-Calais	13,74
72 - Aquitaine	13,63
53 - Bretagne	13,29
52 - Pays de la Loire	12,90
24 - Centre	12,46
23 - Haute-Normandie	12,40
43 - Franche-Comté	12,35
41 - Lorraine	12,25
83 - Auvergne	11,77
54 - Poitou-Charentes	11,55
22 - Picardie	11,44
26 - Bourgogne	11,26
74 - Limousin	11,20
21 - Champagne-Ardenne	11,08
25 - Basse-Normandie	10,85
94 - Corse	10,77

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Autre élément, le poids de l'Île-de-France parmi les jeunes sortants d'une formation du supérieur long en France est de 28 %, alors que le poids de cette région parmi l'ensemble des cadres est de 37 %. La concentration des emplois de cadres en Île-de-France est donc encore plus prononcée que la concentration des effectifs formés dans le supérieur long. Cela expliquerait donc cet appel d'air émanant de l'Île-de-France vis-à-vis des hauts diplômés des autres régions.

Il est cependant à noter que dans les parcours individuels, le choix de cette région peut être une étape seulement au cours de la vie. Diverses études ont en effet montré que le passage en Île-de-France est parfois transitoire : les jeunes actifs y commencent leur carrière, puis quittent la région pour la province au moment de fonder une famille ².

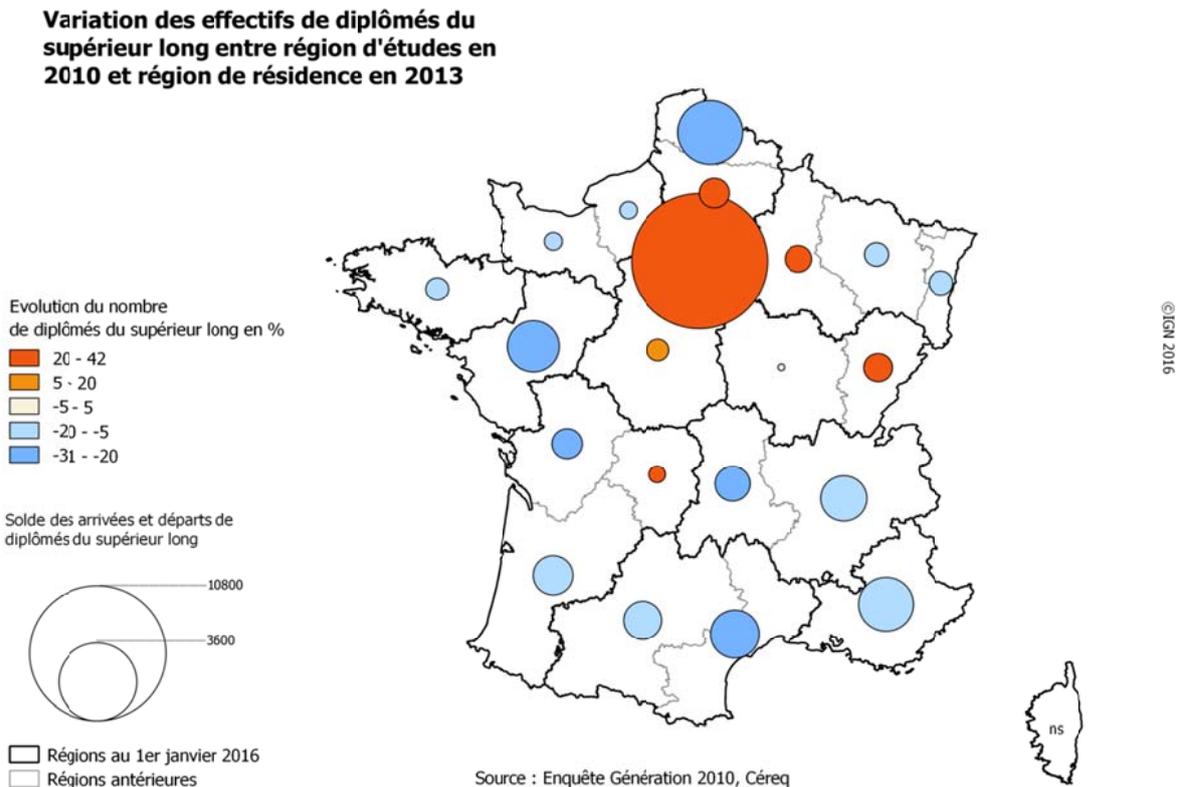
²http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es344b.pdf (pp 48-49) -

http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Evolution_enjeux_attrac_residen_cle615df8.pdf

2.2 Les autres régions au solde positif pour le supérieur long

En dehors de l'Île-de-France, quelques régions enregistrent également des soldes migratoires positifs de diplômés du supérieur long. Il s'agit de la Picardie, de la Champagne-Ardenne, du Limousin, et, dans une moindre mesure, de la région Centre.

Carte 4 • Evolution des effectifs de diplômés du supérieur long

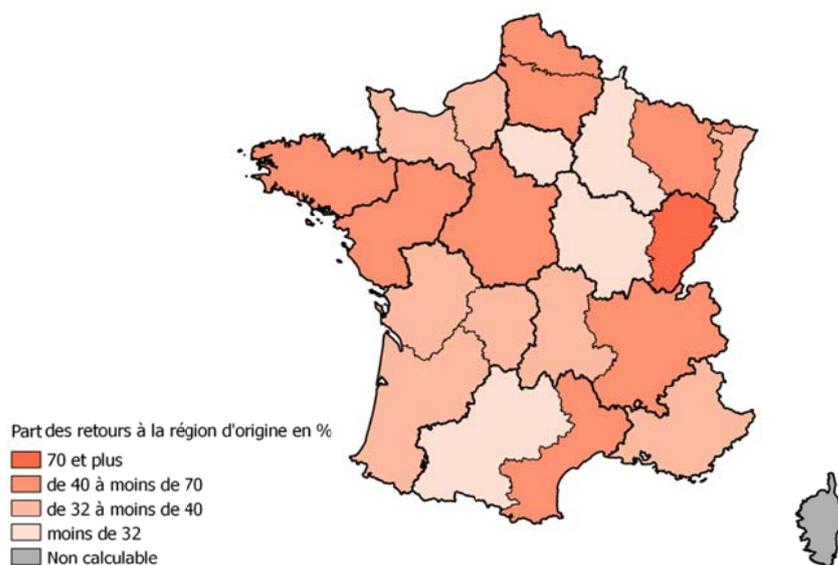


2.2.1 L'effet retour à la région d'obtention du baccalauréat

Dans certains cas, ce solde positif peut s'expliquer, en partie du moins, par un effet retour à la région d'obtention du bac. Dans la région Centre, plus de 40 % des arrivants diplômés du supérieur long sont en fait des anciens bacheliers de la région. En Picardie, c'est près d'un arrivant sur deux qui est originaire de la région. En Franche-Comté, 70 % des migrations de diplômés du supérieur long correspondent à des retours à la région du baccalauréat (carte 5).

Carte 5 • Part des retours à la région du baccalauréat

Part des retours à la région d'origine parmi les migrants diplômés du supérieur long



©IGN 2016

Source : Insee, Recensement de la Population 2012

Source : enquête Génération 2010, Céreq

Pour affiner ce constat, on peut étudier les destinations des bacheliers de ces régions, en sélectionnant ceux qui se dirigent vers des études du supérieur long. Les bacheliers des régions Centre et Picardie quittant leur région choisissent majoritairement l'Île-de-France comme région d'études supérieures longues. La deuxième destination de la Picardie est le Nord-Pas de Calais, celle du Centre la région Pays de la Loire. Les bacheliers de Franche-Comté choisissent majoritairement Rhône-Alpes, puis l'Île-de-France et l'Alsace.

Tableau 5 • Destinations principales des bacheliers de Picardie, Centre et Franche-Comté changeant de région entre le baccalauréat et le diplôme d'études supérieures

Région du bac	Région de l'établissement de fin d'études	Flux	Part des sortants
22 - Picardie	11 – Île-de-France	633	32,6
22 - Picardie	31 – Nord-Pas-de-Calais	449	23,1
22 - Picardie	21 – Champagne-Ardenne	118	6,1
22 - Picardie	53 - Bretagne	116	6,0
24 - Centre	11 – Île-de-France	1127	35,6
24 - Centre	52 – Pays de la Loire	377	11,9
24 - Centre	82 – Rhône-Alpes	273	8,6
24 - Centre	72 - Aquitaine	259	8,2
21 – Champagne-Ardenne	11 – Île-de-France	311	19,8
21 – Champagne-Ardenne	31 – Nord-Pas-de-Calais	217	13,8
21 – Champagne-Ardenne	42 – Alsace	166	10,6
21 – Champagne-Ardenne	41 - Lorraine	155	9,9
43 – Franche-Comté	82 – Rhône-Alpes	390	27,2
43 – Franche-Comté	11 – Île-de-France	268	18,6
43 – Franche-Comté	42 – Alsace	226	15,8
43 – Franche-Comté	91 – Languedoc-Roussillon	97	6,8

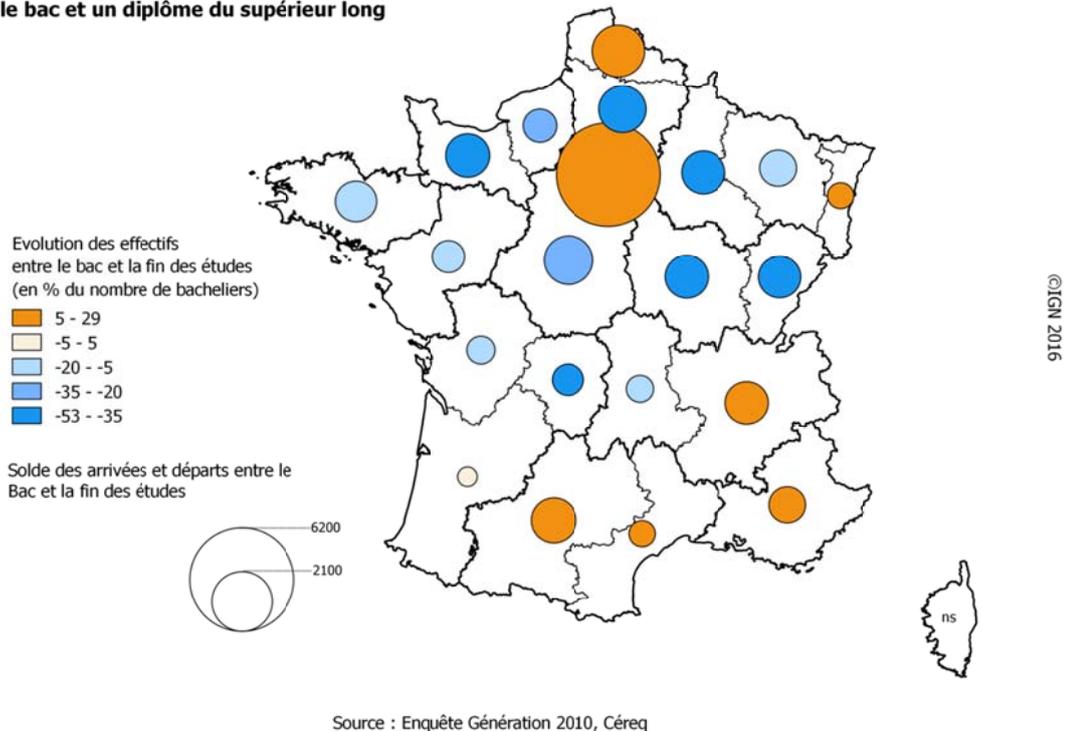
Source : enquête Génération 2010, Céreq

Le lien entre migrations en fin d'études et migrations en cours d'études apparaît assez clairement pour ces régions : après avoir changé de région suite au baccalauréat, nombreux de ces jeunes sont retournés dans leur région d'origine une fois leur diplôme du supérieur en poche.

La carte ci-dessous illustre ainsi comment certaines régions ont pu capter des bacheliers venus d'ailleurs pour réaliser leurs études supérieures longues : c'est le cas de l'Île-de-France, le Nord-Pas de Calais, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, l'Alsace, Paca et Rhône-Alpes. D'autres les ont vu partir massivement : les régions proches de l'Île-de-France surtout, mais aussi la Franche-Comté et le Limousin. Et parmi ces dernières, certaines en ont récupéré un grand nombre au cours des trois premières années suivant la fin des études : ce mouvement de retour explique le solde positif entre région de fin d'études et région de résidence trois ans plus tard pour la Picardie, la Franche-Comté et le Centre.

Carte 6 • Evolution des effectifs entre le bac et la fin des études pour les diplômés du supérieur long

Migrations en cours d'études Entre le bac et un diplôme du supérieur long



Ces régions, qui connaissent des départs nombreux après le bac puis un mouvement de retour à la fin des études, disposent d'une offre de formation dans le supérieur long moins variée que celle de l'Île-de-France, et probablement insuffisante au regard de la demande.

2.2.2 L'impact des choix résidentiels

Un autre facteur explicatif des soldes positifs observés trois ans après la fin des études tient à des choix résidentiels. En effet, l'attractivité de certaines régions sur les diplômés du supérieur long résulte en partie de l'attractivité... des zones voisines. On peut mesurer ce phénomène en comparant région de résidence et région de travail des diplômés du supérieur long. On calcule un taux de stables, i.e. la part des actifs qui résident et travaillent dans la même région. Les données utilisées sont celles du recensement de la population, en sélectionnant les jeunes actifs (20-29 ans) diplômés du supérieur long.

Tableau 6 • Nature des navettes domicile-travail

Région	Part des emplois en Île-de-France	Part des emplois à l'étranger	Taux de stables
22 - Picardie	15,3	0,3	80,6
41 - Lorraine	1,5	14,8	81,2
43 – Franche-Comté	1,1	6,2	87,7
23 – Haute-Normandie	7,2	0,3	89
24 - Centre	7,5	0,2	89,3
26 - Bourgogne	2,7	0,2	90,8
42 – Alsace	1	5,2	91,2
21 – Champagne-Ardenne	3,4	0,4	91,7
25 – Basse-Normandie	2,4	0,2	92,1
82 – Rhône-Alpes	0,9	5,1	92,4
91 – Languedoc-Roussillon	1	0,4	93,1
74 – Limousin	1,1	0,3	93,7
83 – Auvergne	0,6	0,1	94,1
54 – Poitou-Charentes	1,3	0,2	94,3
52 – Pays de la Loire	1,4	0,2	94,6
31 – Nord-Pas-de-Calais	1,7	1,8	94,8
93 – Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,9	2	94,8
53 – Bretagne	1,3	0,2	95,4
72 – Aquitaine	1,1	0,4	95,7
73 – Midi-Pyrénées	0,8	0,2	96,5
94 - Corse	1,4	0,1	97,2
11 – Île-de-France	98,4	0,3	98,4

Source : Insee, RP 2012

Les régions Centre mais surtout Picardie enregistrent des taux de stables particulièrement faibles. 20 % des actifs occupés diplômés du supérieur long résidant en Picardie changent de région pour aller travailler. Dans la région Centre, ces navetteurs représentent environ 11 % des actifs en emploi. Dans les deux cas, c'est la proximité de l'Île-de-France qui explique l'ampleur de ces flux sortants : la part des actifs résidant en région Centre et travaillant en Île-de-France est de 7,5 %. Pour la région Picardie, cette proportion atteint 15 %.

Il est alors possible d'attribuer une part de l'attractivité des régions Centre et Picardie sur les jeunes diplômés du supérieur long à des stratégies résidentielles : certains jeunes résident dans une région voisine de l'Île-de-France alors que c'est dans cette dernière qu'ils occupent un emploi. Une raison possible de ces choix (opérés sous diverses contraintes : financière, affective...) est le différentiel de coût du foncier entre l'Île-de-France et les autres régions. De ce fait, résider hors Île-de-France tout

en y travaillant permet d'accéder à un logement à moindre coût tout en profitant du dynamisme du marché du travail francilien. Ces navettes sont facilitées par l'existence d'un réseau efficace de transports collectifs (lignes à grande vitesse, ter, cars...). Pour ce qui est de la région Champagne Ardenne, ce phénomène existe, mais de façon moins marquée.

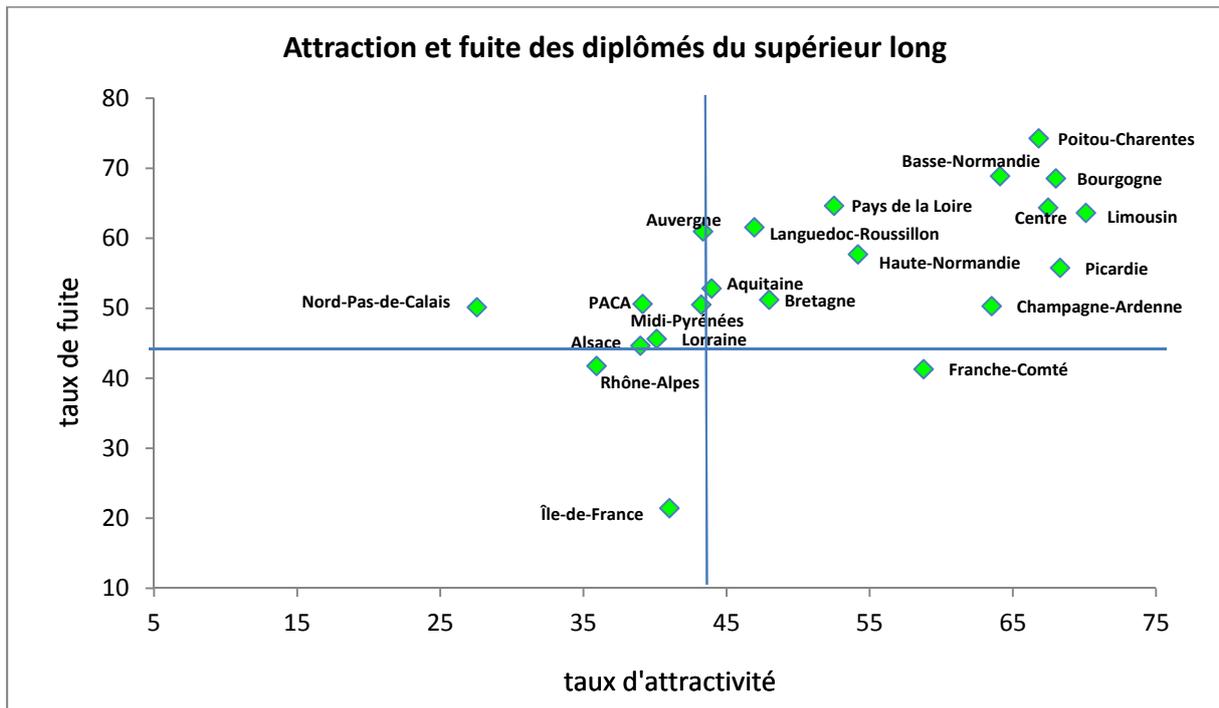
En ce qui concerne la région Franche-Comté, une part non négligeable de ses jeunes actifs hautement diplômés est constituée de travailleurs transfrontaliers (plus de 6 %). La Suisse voisine est attractive pour ces jeunes, notamment en raison des salaires élevés proposés de l'autre côté de la frontière. Mais pour cette région, l'effet des retours à la région d'origine (cf. supra) est celui qui explique le mieux son attractivité trois ans après la fin des études. Le déficit très marqué en cours d'études (-49 % entre le bac et la fin de la formation, cf. carte 6) pourrait venir d'une insuffisance de l'offre de formation dans le supérieur long, ou tout au moins d'une offre moins variée que celle des régions Rhône-Alpes, Île-de-France, Alsace où se dirigent les bacheliers franc-comtois. En revanche, cette région se distingue par sa capacité à conserver les jeunes qu'elle a formés : son taux de fuite est parmi les plus bas (Graphique 5). La présence de pôles de compétitivité, spécialisés dans la mécanique et les microtechniques notamment, pourrait expliquer la faiblesse des fuites.

2.3 La majorité des régions forme de jeunes cadres... pour d'autres régions

Hormis l'Île-de-France et les quelques régions citées précédemment, la grande majorité des régions est largement déficitaire en termes de migrations de jeunes diplômés du supérieur long. Les soldes négatifs les plus marqués s'observent pour les régions Nord-Pas-de-Calais (baisse des effectifs de -31 % du nombre de formés entre 2010 et 2013), Auvergne (-31 %), Languedoc-Roussillon (-28 %) et Pays de la Loire (-26 %).

On note que la région Nord-Pas-de-Calais est plus pénalisée par son incapacité à attirer des jeunes diplômés (son taux d'attractivité est le plus faible) que par son taux de fuite, qui est loin d'être le plus élevé. Les taux d'attractivité et de fuite élevés observés pour la plupart des régions attestent de l'intensité des échanges croisés, mais le plus souvent l'effet « fuites » l'emporte sur l'effet attractivité.

Graphique 5 • Attractivité et fuite des régions pour les diplômés du supérieur long



Source : enquête Génération 2010, Céreq

Comme suggéré plus haut, les soldes négatifs enregistrés par certaines régions découlent du fait qu'elles avaient attiré de nombreux étudiants après le baccalauréat (cf. Carte 6). Il s'agit du Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, l'Alsace, Paca, Languedoc-Roussillon, et Rhône-Alpes.

On note qu'il s'agit là de régions métropolitaines, qui concentrent l'offre de formation supérieure longue. Lorsque l'on confronte l'évolution des effectifs en cours d'études supérieures longues à divers indicateurs de métropolisation des régions (population totale, nombre d'emplois, nombre d'emplois dans les fonctions métropolitaines, nombre de cadres des fonctions métropolitaines), le lien entre attraction d'étudiants dans le supérieur long et degré de métropolisation apparaît de façon très nette :

Tableau 7 • Indicateurs de métropolisation des régions

Région	Variation d'effectifs entre le bac et la fin des études supérieures longues	Population totale	Nombre d'emplois de la région	Nombre d'emplois dans les fonctions métropolitaines	Nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines
11 - Île-de-France	29	11 898 502	5 677 540	3 358 541	1 161 663
82 - Rhône-Alpes	9	6 341 160	2 621 977	966 657	263 184
93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	11	4 935 576	1 887 302	631 658	166 084
31 - Nord-Pas-de-Calais	28	4 050 756	1 469 974	426 745	103 268
52 - Pays de la Loire	-10	3 632 614	1 500 501	456 201	108 867
72 - Aquitaine	-4	3 285 970	1 321 210	394 646	98 023
53 - Bretagne	-18	3 237 097	1 301 676	369 369	93 000
73 - Midi-Pyrénées	24	2 926 592	1 202 308	417 479	119 908
91 - Languedoc-Roussillon	10	2 700 266	953 259	281 049	70 066
24 - Centre	-34	2 563 586	992 982	280 920	65 944
41 - Lorraine	-19	2 349 816	843 712	213 587	48 513
22 - Picardie	-53	1 922 342	670 844	158 105	35 222
42 - Alsace	14	1 859 869	749 715	243 328	61 695
23 - Haute-Normandie	-24	1 845 547	709 213	192 862	44 259
54 - Poitou-Charentes	-17	1 783 991	700 164	183 318	41 544
26 - Bourgogne	-43	1 641 130	650 523	164 089	36 415
25 - Basse-Normandie	-45	1 477 209	586 692	141 829	30 428
83 - Auvergne	-17	1 354 104	534 473	134 468	31 231
21 - Champagne-Ardenne	-51	1 339 270	530 416	125 873	26 938
43 - Franche-Comté	-49	1 175 684	451 603	113 401	26 683
74 - Limousin	-47	738 633	290 745	66 119	14 249

Source : Insee, Recensement de la population 2012 exploitation complémentaire au lieu de travail

A l'exception des Pays de la Loire et de l'Aquitaine, on observe que les régions les plus denses en population et en emploi sont celles qui attirent le plus les étudiants du supérieur. Un type d'emplois particulier a été isolé : il s'agit des fonctions métropolitaines. Celles-ci sont caractéristiques des emplois des grandes aires urbaines : conception-recherche, prestations, intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. Parmi ces emplois, on peut opérer une nouvelle distinction : celle des emplois de « cadres des fonctions métropolitaines » (sont inclus les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus).

Le calcul de coefficients de corrélation confirme ce lien entre degré de métropolisation des régions et attractivité pour les filières longues :

Pearson Correlation Coefficients, N = 21	
Prob > r under H0: Rho=0	
	Evolution des effectifs entre le bac et la fin des études
Effectifs de cadres des fonctions métropolitaines	0.50029 0.0209
Effectifs d'emplois dans les fonctions métropolitaines	0.53072 0.0133
Effectifs d'emplois	0.61046 0.0033
Population	0.65132 0.0014

Tous les coefficients sont significatifs à plus de 95 % et attestent de la relation positive entre les évolutions d'effectifs en cours d'études supérieures longues et les divers indicateurs (0.61 pour le nombre d'emplois, 0.65 pour la population).

L'offre de formation dans le supérieur long de ces régions est donc un atout, puisqu'elles parviennent à faire venir des jeunes d'autres régions. Mais leurs marchés du travail ne semblent pas offrir assez de débouchés en postes hautement qualifiés : le nombre de jeunes formés dépasse les capacités d'absorption de ces régions. Pour tenter de mesurer ce déséquilibre apparent, on cherche à comparer le volume des sortants diplômés du supérieur long avec les capacités de recrutement dans les emplois correspondants, à savoir les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures. On confronte ainsi le poids de chaque région parmi les sortants du supérieur long avec le poids des régions dans l'ensemble des effectifs de cadres (comme proxy des capacités de recrutement). On note alors que les régions qui perdent des jeunes au cours des 3 années suivant la fin des études sont celles qui ont un écart négatif entre les deux variables, et inversement (à quelques rares exceptions près comme la Bourgogne, Basse et Haute-Normandie).

Tableau 8 • Effectifs de cadres et de diplômés du supérieur long : poids régionaux

Région	Poids de la région dans l'ensemble des effectifs de cadres	Poids de la région dans l'ensemble des effectifs de sortants diplômés du supérieur long	écart
Île-de-France	37,4	28,2	9,2
Nord-Pas-de-Calais	4,6	6,8	-2,2
Rhône-Alpes	9,9	11,5	-1,6
Languedoc-Roussillon	3,0	4,3	-1,3
Midi-Pyrénées	4,7	5,9	-1,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,8	7,8	-1,1
Aquitaine	4,1	5,0	-0,9
Pays de la Loire	4,4	5,3	-0,9
Lorraine	2,4	3,1	-0,7
Alsace	2,5	3,2	-0,6
Picardie	1,7	1,1	0,6
Haute-Normandie	2,0	1,4	0,6
Auvergne	1,4	2,0	-0,5
Champagne-Ardenne	1,3	1,0	0,3
Franche-Comté	1,3	1,0	0,3
Bourgogne	1,7	1,4	0,3
Centre	2,8	2,5	0,3
Basse-Normandie	1,4	1,2	0,2
Bretagne	3,9	4,2	-0,2
Poitou-Charentes	1,8	2,1	-0,2
Limousin	0,7	0,6	0,1

Sources : Enquête Génération 2010, Céreq ; Insee, RP 2012

On en déduit que pour les régions Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, l'Alsace, Paca, Languedoc-Roussillon, et Rhône-Alpes, l'offre de formation du supérieur long est excédentaire au regard de la demande interne, ce qui permet d'accueillir des jeunes bacheliers originaires d'autres régions. En revanche, au moment de la sortie de formation initiale, ces régions ne semblent pas en mesure d'offrir un emploi hautement qualifié à l'ensemble des jeunes qu'elles ont formés, ce qui peut inciter ces derniers à quitter leur région de formation.

Il est difficile de relier soldes migratoires régionaux et taux de chômage, même en considérant chaque niveau de diplôme séparément. Les tests réalisés nous donnent des coefficients de corrélation négatifs (le solde migratoire augmente quand le taux de chômage diminue) mais non significatifs (voir annexes).

Ainsi, en ce qui concerne les migrations de jeunes diplômés du supérieur long, on observe une forte polarisation des échanges inter-régionaux. L'Île-de-France apparaît comme la grande gagnante à ce jeu des migrations puisqu'elle attire presque systématiquement la majorité de ceux qui quittent leur région de formation. Quelques autres régions parviennent également à attirer plus de diplômés du supérieur long qu'elles n'en voient partir. Deux facteurs explicatifs qui se combinent parfois, peuvent être avancés : le retour à la région d'origine (celle du bac) ou les stratégies résidentielles, en particulier pour les régions limitrophes de l'Île-de-France. En dehors de ces cas particuliers, la grande

majorité des régions enregistre des soldes migratoires fortement négatifs : ces régions forment pour d'autres, et en premier lieu pour l'île-de-France.

3. Les migrations des diplômés du supérieur court technologique et professionnel et du secondaire

3.1 Migrations de diplômés du supérieur court technologique et professionnel

→ La liste des principaux indicateurs présentés ci-dessous se trouve en annexe

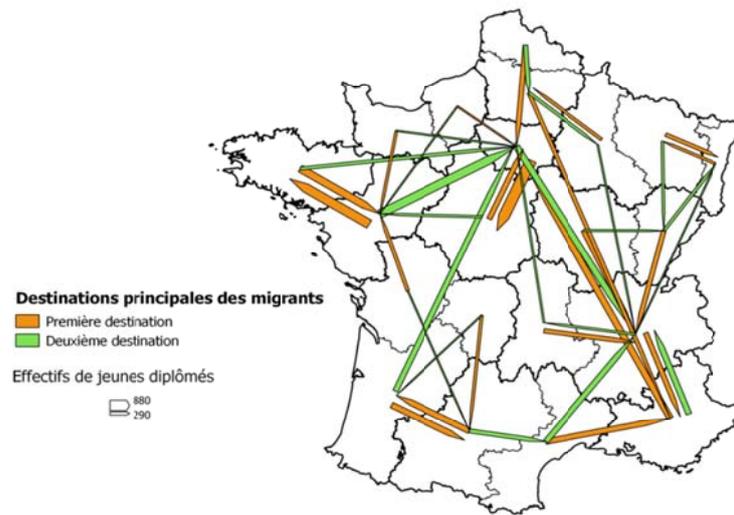
On s'intéresse ici aux mobilités en fin d'études des diplômés du supérieur court technologique et professionnel (Bac+2 à Bac+4) : BTS, DUT (et autres formations courtes technologiques et tertiaires), licences professionnelles et formations courtes dans la santé et le social.

3.1.1 Des échanges de proximité

Le premier élément notable, lorsque l'on observe les destinations des jeunes diplômés quittant leur région de formation, est l'absence de polarisation sur la région Île-de-France, contrairement au cas du supérieur long (carte 3). Seules 16 % des mobilités de jeunes diplômés du supérieur court se font en faveur de l'Île-de-France. Une explication possible est qu'il n'y a pas, en Île-de-France, une concentration d'emplois de professions intermédiaires telle qu'elle existe pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. Cette région rassemble en effet 22 % des actifs occupés de France métropolitaine, mais 37 % des cadres et professions intellectuelles supérieures. En revanche, les professions intermédiaires ne sont pas surreprésentées : l'Île-de-France compte 23 % des effectifs nationaux.

La première destination des sortants est presque toujours une région limitrophe (dans 18 cas sur 21) et la moitié des mobilités se font à destination d'une région voisine (graphique 4). Il y a quelques exceptions : l'Île-de-France est la destination numéro un des migrants du Nord-Pas de Calais et de Paca. L'espace de mobilité des diplômés du supérieur court est donc plus restreint que celui du supérieur long.

Carte 7 • Destinations principales des jeunes diplômés du supérieur court



©IGN 2016

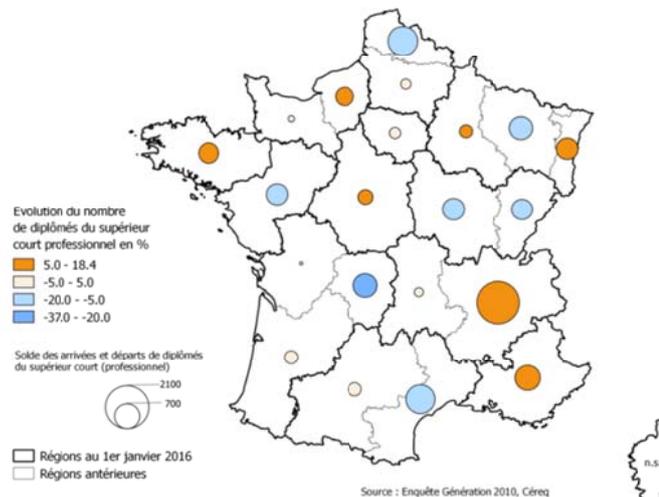
Source : Enquête Génération 2010, Céreq

3.1.2 Des régions qui attirent des jeunes, d'autres qui en perdent

En étudiant les soldes migratoires, il ressort que les migrations inter-régionales de diplômés du supérieur court (filères technologiques et professionnelles) ne se font pas en faveur des mêmes régions que celles du supérieur long.

Carte 8 • Evolution des effectifs de diplômés du supérieur court technologique et professionnel entre 2010 et 2013

Variation des effectifs du supérieur court (formations professionnelles) entre région d'études en 2010 et région de résidence en 2013



©IGN 2016

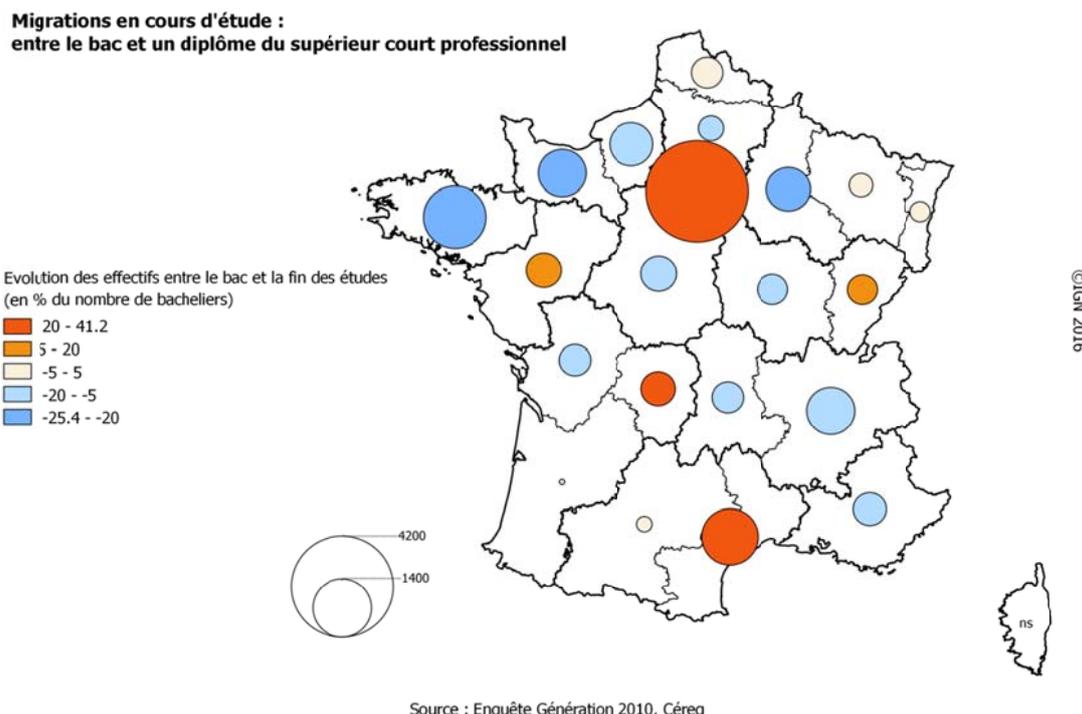
Source : Enquête Génération 2010, Céreq

L'Île-de-France n'occupe plus la première place du podium : trois ans après la fin des études, elle compte le même nombre de diplômés qu'à la sortie de formation initiale. Rhône-Alpes est la région qui connaît la plus forte évolution positive de ses effectifs (+18 %). Viennent ensuite l'Alsace (+11 %), et Paca (+9 %). La Haute-Normandie et la Bretagne ont des variations comparables mais non significatives (voir en Annexe).

A l'opposé, les régions qui connaissent les déficits les plus marqués sont le Limousin (-37 %), le Languedoc-Roussillon (-18 %), la Bourgogne (-16 %), la Franche-Comté (-16 %) et le Nord-Pas de Calais (-11 %).

Il est frappant de noter que les régions qui gonflent leurs effectifs en cours d'études perdent quasi-systématiquement des jeunes formés trois ans après la fin de la formation, et inversement (cela était moins souvent la règle au niveau du supérieur long, de nombreuses régions perdant à la fois des jeunes en cours d'études et en phase d'insertion). Ainsi, au niveau du supérieur court, il est possible de catégoriser les régions en deux types principalement. D'un côté les régions formatrices, qui attirent des étudiants après le baccalauréat mais enregistrent ensuite des soldes négatifs en phase d'insertion. De l'autre celles qui perdent (ou ont des soldes proches de 0) des étudiants mais attirent par la suite de jeunes diplômés.

Carte 9 • Evolution des effectifs entre le Bac et un diplôme du supérieur court



Ainsi le Languedoc-Roussillon accueille-t-il de nombreux bacheliers venus d'ailleurs pour se former (+33 % d'effectifs entre le Bac et un diplôme professionnel du supérieur court), pour ensuite connaître un déficit trois ans après la fin des études. Il en va de même pour le Limousin, la Franche-Comté ou encore les Pays de la Loire. Ces régions attirent donc, pour de nombreux jeunes, de façon transitoire, le temps d'obtenir son diplôme. On peut considérer que ces régions sont des territoires de formation : elles forment de nombreux diplômés du supérieur court technologique et professionnel pour d'autres qu'elles.

A l'inverse, les régions qui parviennent à attirer de jeunes diplômés du supérieur court durant les trois premières années qui suivent la fin de la formation initiale sont souvent celles qui avaient perdu des effectifs en cours d'études : c'est le cas de la Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne. On peut donc attribuer une part de l'attractivité de ces régions à un phénomène de retour à la région d'origine (celle du baccalauréat). Cet effet « retour » est particulièrement sensible pour la Bretagne, dont plus des trois quarts des arrivées durant les trois années qui suivent la fin des études ne sont autres que des retours à la région d'origine. En Champagne-Ardenne et en Haute-Normandie, plus de la moitié des arrivées sont des retours à la région du baccalauréat. En revanche en Rhône-Alpes, 43 % des arrivées correspondent à des retours. L'attractivité de cette région ne repose donc pas principalement sur un effet retour. Elle parvient à attirer de jeunes diplômés du supérieur court tout en conservant la quasi-totalité (85 %) des jeunes qu'elle forme (Graphique 7).

3.1.3 Attractivité et fuite de diplômés du supérieur court

Comme Rhône-Alpes, d'autres régions se caractérisent par la faiblesse de leur taux de fuite : l'Alsace surtout (taux de fuite minimal observé : 14 %), mais aussi la Haute-Normandie, l'Île-de-France, le Nord-Pas de Calais et Paca. Peut-on considérer qu'un faible taux de fuite révèle une bonne adaptation de la carte des formations au tissu économique local ? Il faudrait pouvoir observer plus finement, par spécialité de formation.

Le niveau d'urbanisation semble influencer ces flux de diplômés du supérieur court. Une étude récente de l'Insee³ a montré que l'essentiel de l'évolution de la population active et de l'emploi entre 2006 et 2011 se concentre dans les 14 plus grandes aires urbaines⁴, la taille des aires urbaines étant mesurée par le nombre d'emplois qu'elles comptent (tableau 8). Ce phénomène de « métropolisation » aboutit à une concentration des activités (tertiaires en particulier) et de la main d'œuvre au sein de ces aires urbaines.

Or, on observe que les régions qui conservent et attirent le plus les jeunes diplômés du supérieur court sont souvent celles portées par le dynamisme des grandes aires urbaines françaises : les régions Bretagne, Haute-Normandie, Alsace, Rhône-Alpes et Paca abritent l'une d'entre elles.

³ En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise, Marianne Borzic, Thomas Le Jeannic - *Insee Première* n°1503 (juin 2014)

⁴ Les aires urbaines sont construites par l'Insee, à partir de données sur les populations communales, sur l'emploi et les navettes domicile-travail. Les 14 plus grandes aires sont les suivantes : Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Bordeaux, Nantes, Nice, Strasbourg, Rennes, Grenoble, Rouen, Montpellier et Toulon.

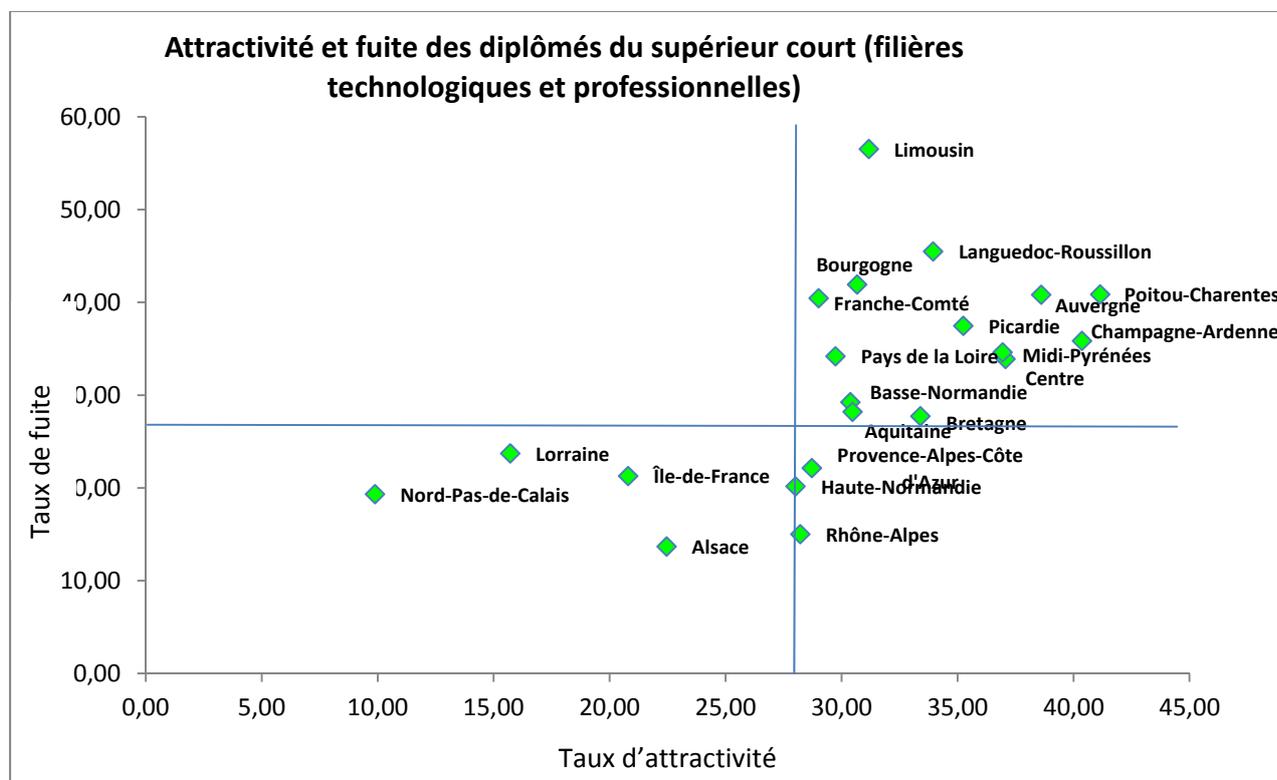
Tableau 9 • Évolution de la population active de 25 à 54 ans et de l'emploi par type d'espace entre 2006 et 2011

Type d'espace	Population de 25 à 54 ans Évolution 2006-2011		Emploi total
	Population active (%)	Population total (%)	Évolution 2006-2011 (%)
Aire urbaine de Paris	1,1	0,3	2,6
13 plus grandes aires urbaines de province	2,6	1,1	4,7
Autres grandes aires urbaines	-0,5	-1,9	0,8
Moyennes aires	-2,5	-3,7	-1,1
Petites aires	-2,2	-3,5	-0,5
Communes multipolarisées	4	1,8	1,4
Communes isolées hors influence	-1,4	-3,3	0,3
France métropolitaine	0,8	-0,6	1,9

Source : Insee, recensements de la population de 2006 et 2011⁵

Encore une fois, le cas de la région Nord-Pas de Calais est assez atypique. Son degré d'urbanisation ne l'empêche pas d'être la région la moins attractive. Malgré un faible taux de fuite, son solde est déficitaire en raison de ses difficultés à attirer de jeunes diplômés du supérieur court technologique et professionnel.

Graphique 6 • Attractivité et fuite des régions pour les diplômés du supérieur court



Source : enquête Génération 2010, Céreq

⁵ Données complémentaires de l'*Insee Première* n°1503.

Si l'on tente, comme pour le supérieur long, de mettre en regard le volume des sortants diplômés du supérieur court technologique et professionnel avec les capacités d'embauche, on obtient :

Tableau 10 • Effectifs de professions intermédiaires et de diplômés du supérieur court technologique et professionnel : poids régionaux

Région	Poids de la région dans l'ensemble des effectifs de sortants diplômés du supérieur court technologique et professionnel (1)	Poids de la région dans l'ensemble des effectifs de professions intermédiaires (2)	Ecart (2)-(1)	Variation d'effectifs entre région de formation en 2010 et région de résidence en 2013
Île-de-France	18,6	23,0	4,4	-0,6
Lorraine	5,2	3,3	-1,9	-9,5
Nord-Pas-de-Calais	7,7	5,8	-1,9	-10,5
Rhône-Alpes	9,2	10,7	1,5	18,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,2	7,5	1,3	9,2
Pays de la Loire	6,6	5,7	-0,9	-6,3
Alsace	3,8	3,0	-0,8	11,3
Franche-Comté	2,4	1,7	-0,7	-16,1
Languedoc-Roussillon	4,4	3,8	-0,6	-17,5
Poitou-Charentes	2,0	2,5	0,5	0,5
Bretagne	4,6	4,9	0,3	8,5
Limousin	1,4	1,1	-0,3	-36,8
Midi-Pyrénées	4,4	4,7	0,3	3,7
Picardie	2,8	2,5	-0,3	-3,4
Bourgogne	2,7	2,4	-0,3	-16,2
Centre	4,0	3,8	-0,2	5,0
Champagne-Ardenne	2,0	1,9	-0,2	7,6
Auvergne	2,1	1,9	-0,2	-3,6
Aquitaine	4,9	5,0	0,1	3,3
Basse-Normandie	2,2	2,1	-0,1	1,6
Haute-Normandie	2,8	2,8	-0,1	10,9

Sources : Enquête Génération 2010, Céreq ; Insee, RP 2012

On estime les capacités d'embauche selon le poids des régions dans les effectifs totaux de professions intermédiaires (auxquelles se destinent les diplômés du supérieur court technologique et professionnel). On les compare avec le poids des régions dans l'ensemble des sortants de formation initiale avec un diplôme du supérieur court pour repérer d'éventuels déséquilibres entre volume des sortants et capacités d'embauche. Dans le cas de l'Île-de-France, l'écart positif suggère un besoin de main d'œuvre formée pour les professions intermédiaires, ce qui ne se traduit pas au niveau du solde migratoire enregistré puisque cette région est stable en termes d'effectifs de sortants entre 2010 et 2013 (-0.6 %). En revanche, l'écart positif observé en Paca et Rhône-Alpes concorde bien avec l'attractivité de ces régions, qui semblent être excédentaires en termes d'emplois de professions intermédiaires au regard des effectifs formés, ce qui offre des opportunités à des diplômés venant de l'extérieur. Inversement, des régions comme le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, les Pays-de-la-Loire ont un écart négatif qui se retranscrit par un solde migratoire négatif en phase d'insertion : leurs marchés du travail ne paraissent pas en mesure d'absorber tous les jeunes formés.

Comme pour le supérieur long, la confrontation des soldes migratoires et des taux de chômage régionaux n'est pas vraiment concluante (voir en annexe).

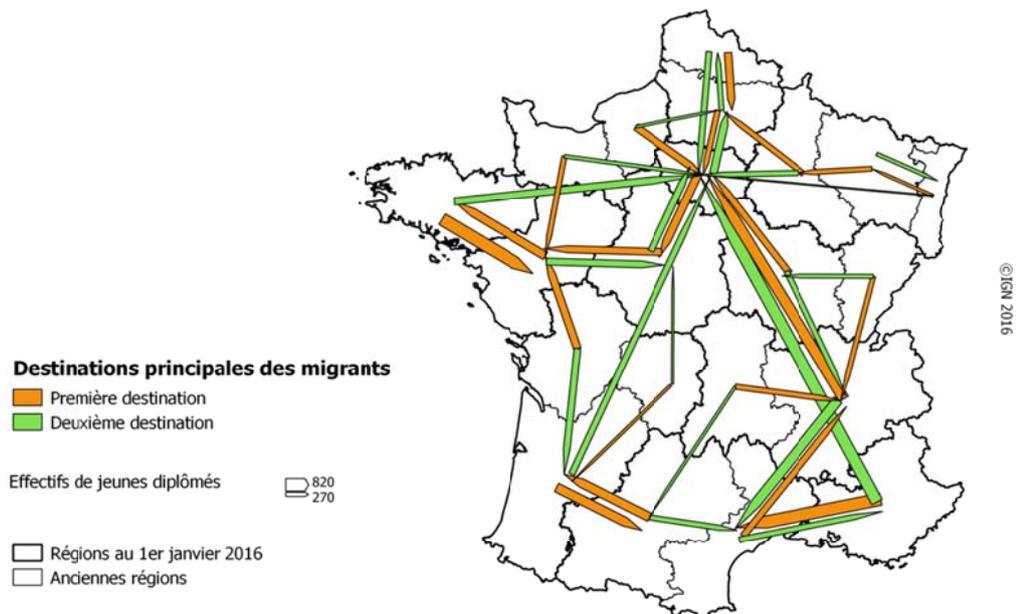
3.2 Migrations de diplômés du secondaire

→ La liste des principaux indicateurs présentés ci-dessous se trouve en annexe

3.2.1 Des échanges entre régions voisines...

Comme pour le supérieur court technologique et professionnel, les flux migratoires de jeunes diplômés du secondaire ont prioritairement lieu entre régions voisines. C'est même encore plus souvent le cas car seuls les sortants de Rhône-Alpes font exception, en se dirigeant majoritairement vers l'Île-de-France.

Carte 10 • Destinations principales des jeunes diplômés du secondaire



Source : Enquête Génération 2010, Céreq

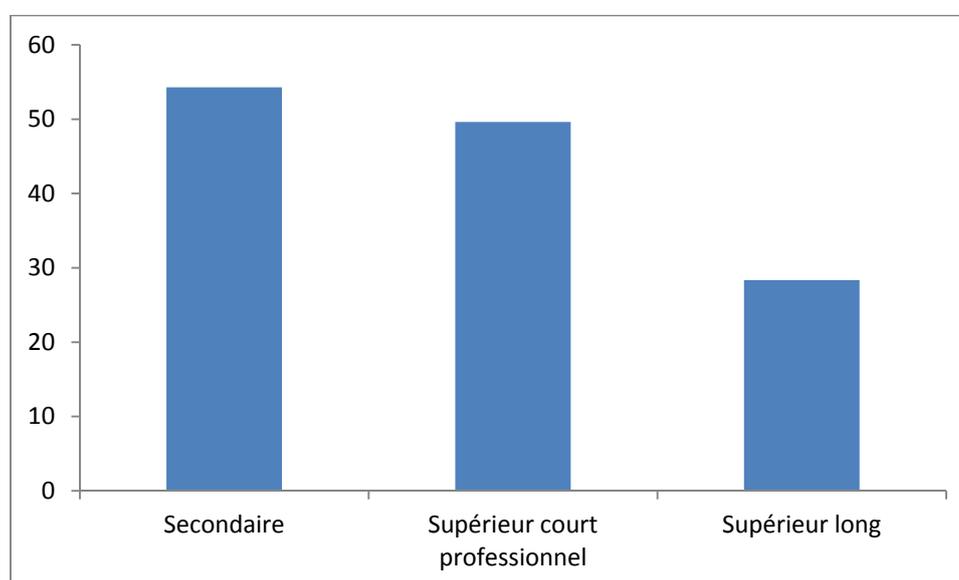
Cette tendance à la proximité se renforce donc avec la baisse du niveau de diplôme. La comparaison des cartes 3, 7 et 10 révèle en effet que les échanges entre régions limitrophes sont d'autant plus fréquents que le niveau de diplôme est faible.

Tableau 11 • Migrations entre régions voisines selon le niveau de diplôme

	Secondaire	Supérieur court	Supérieur long
Nombre de régions limitrophes parmi les 1ères destinations	20	18	6
Nombre de régions limitrophes parmi les 2èmes destinations	16	10	15

Dans 20 cas sur 21, la première destination des migrants diplômés du secondaire est une région limitrophe. Au total, c'est plus d'un migrant sur deux (54 %) qui se dirige vers une région contigüe, contre respectivement 50 % et 28 % pour le supérieur court technologique et professionnel et le supérieur long.

Graphique 7 • Part des mobilités vers une région limitrophe



Source : Enquête Génération 2010, Céreq

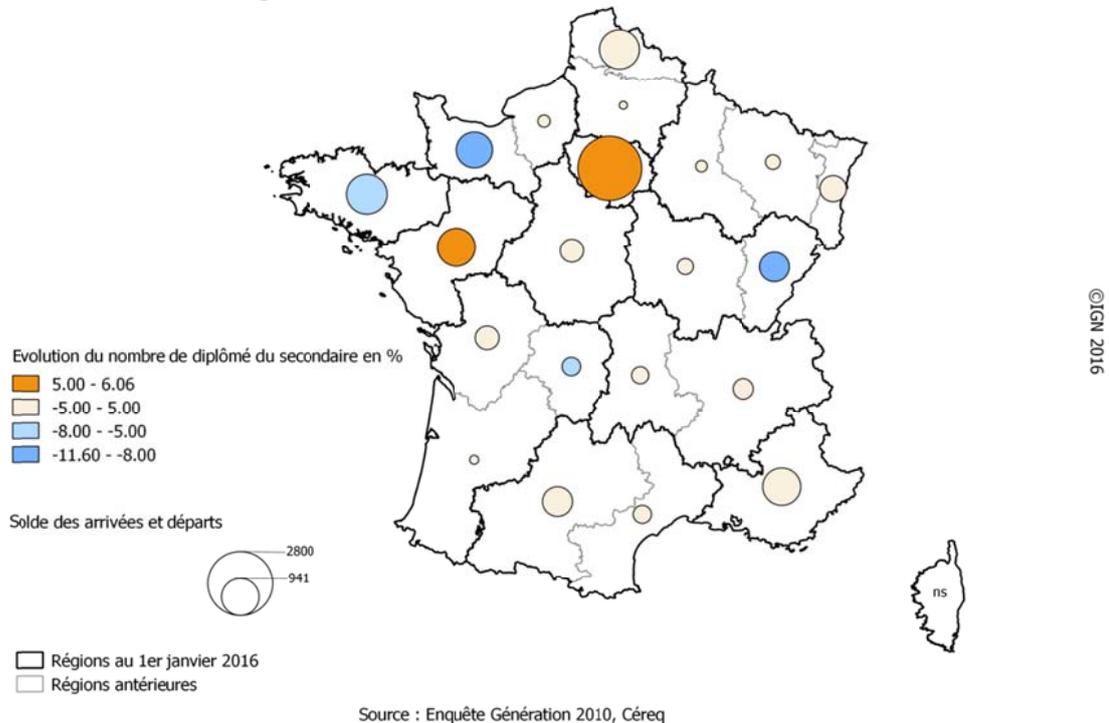
3.2.2 ... et plus équilibrés

Déjà au niveau du supérieur court technologique et professionnel, il ressort que les variations d'effectifs sont de plus faible ampleur que pour le supérieur long. Alors que pour le supérieur long les écarts relatifs à la population formée vont de -31 % à +42 %, au niveau du supérieur court ils varient de -37 % à +18 %.

Au niveau secondaire, ces variations s'atténuent encore : la valeur minimale est de -12 %, la valeur maximale de +6 %. Dans la plupart des cas, on observe une stabilité des effectifs entre volume de jeunes formés et volume de jeunes résidant dans la région trois ans plus tard : les variations sont majoritairement comprises entre -5 % et +5 % des effectifs formés. C'est pourquoi on peut dire qu'au niveau du secondaire, les échanges sont non seulement moins fréquents (cf. Graphique 3) mais aussi plus équilibrés que pour les diplômés du supérieur.

Carte 11 • Variation d'effectifs de diplômés du secondaire entre 2010 et 2013

Variations des effectifs de diplômés du secondaire entre région d'études en 2010 et région de résidence en 2013



Quelques régions échappent à la règle. Certaines perdent de jeunes diplômés du secondaire : la Bretagne (-7 %), le Limousin (-8 %), mais surtout la Franche-Comté (-11 %) et la Basse-Normandie (-12 %). L'Île-de-France et les Pays de la Loire enregistrent un solde positif légèrement supérieur à 5 %.

4. Mises en perspective

4.1 Les travaux antérieurs sur les migrations de jeunes diplômés (à partir de l'enquête Génération 98)

La comparaison des résultats de cette étude avec les travaux antérieurs révèle certaines constantes⁶, mais également des évolutions notables. La suprématie de l'Île-de-France, en particulier au niveau du supérieur long, est confirmée. En revanche sa position semble moins favorable qu'en 2001 au niveau du supérieur court puisque son solde migratoire n'atteint désormais que l'équilibre (en 2001, la région était très excédentaire pour l'ensemble des diplômés du supérieur). Il en va de même pour la Picardie, qui demeure excédentaire en début de vie active pour les plus diplômés, mais n'affiche plus d'attractivité notable pour les cycles courts. La région Nord-Pas-de-Calais, elle, continue d'enregistrer un solde migratoire fortement négatif.

⁶ Voir notamment Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales, Myriam Baron, Patrice Caro, Cathy Perret (Octobre 2003), p69-75.

Certaines régions ont vu leur situation se dégrader. C'est le cas par exemple du Limousin, dont le déficit migratoire s'est creusé au point de dépasser celui du Nord-Pas-de-Calais, contrairement à la situation en 2001. D'autres régions ont connu une baisse de leur solde global sur la période : la Picardie (sous l'effet du supérieur court), le Languedoc-Roussillon et, dans une moindre mesure, l'Alsace.

Enfin, pour une poignée de régions, on observe quelques améliorations. La région Poitou-Charentes a atténué son déficit migratoire alors que Champagne-Ardenne est passée d'un solde négatif à un solde nettement positif, probablement sous l'effet d'un gain d'attractivité au niveau du supérieur. S'il est difficile d'effectuer des comparaisons en distinguant supérieur court et long, du fait de la réforme intervenue en 2003 (les agrégations de diplômés dans les études basées sur la génération 1998 n'étaient de ce fait pas les mêmes) quelques nouveautés semblent néanmoins apparaître. La forte attractivité de la région Franche-Comté au niveau du supérieur long apparaît comme un phénomène nouveau. Par ailleurs, les régions Rhône-Alpes et Paca ont, semble-t-il, renforcé leur soldes positifs pour les formations supérieures courtes. A l'inverse, l'Alsace paraît avoir connu davantage de fuites au niveau du supérieur long ce qui expliquerait un solde négatif plus marqué à ce niveau et une position moins favorable globalement.

4.2 Les études des migrations résidentielles (recensement de la population de l'Insee)

On met ici en regard les mobilités observées pour les jeunes sortants de formation initiale avec les mouvements migratoires de l'ensemble de la population française. Les régions attractives pour les jeunes sortants de formation initiale sont-elles les mêmes que pour la population prise dans son ensemble ?

L'Insee étudie traditionnellement les migrations résidentielles des ménages grâce au recensement de la population. Entre deux millésimes de l'enquête, un « solde migratoire apparent » peut être calculé en mesurant l'écart de population constaté, et en retirant la variation due au solde naturel. Depuis la rénovation de cette enquête en 2004, il est demandé à chaque personne d'indiquer sa commune de résidence cinq ans auparavant (à noter que le questionnaire a de nouveau changé en 2011, on demande désormais la commune de l'année précédente).

Les dernières études publiées par l'Institut confirment des tendances observées depuis plusieurs décennies : les régions attractives sont celles Sud et de l'Ouest, avec une attractivité croissante très marquée pour le Sud-Ouest et l'Ouest. L'Île-de-France ne gagne plus au jeu des migrations internes depuis 1968⁷.

Il ressort ainsi que les migrations de jeunes diplômés ont leurs dynamiques propres, puisque l'on n'y retrouve absolument pas cet haliotropisme (attractivité des zones littorales). Le cas du Languedoc-Roussillon est assez symptomatique puisqu'il enregistre un solde migratoire négatif pour les diplômés du supérieur court professionnel et du supérieur long, alors qu'entre 1999 et 2006 c'est la région dont le taux de variation annuel dû au solde migratoire apparent (pour l'ensemble de la population française) est le plus élevé. Inversement la région Île-de-France se révèle très attractive pour les jeunes étudiants et diplômés du supérieur (à l'exception des sortants de formations courtes professionnelles), alors que son solde migratoire global est déficitaire d'après les recensements de la population.

⁷ Les migrations internes en France de 1982 à 1990, Baccaïni Brigitte, Courgeau Daniel, Desplanques Guy, *Population* n° 6, 1993

L'explication tient à des comportements spécifiques pour les jeunes, comme l'ont montré de nombreuses études⁸. Ainsi, en affinant l'analyse par classes d'âge, il ressort que les 15-29 ans sont principalement attirés par l'Île-de-France, les régions du Sud et l'Alsace. On retrouve alors certains des résultats de notre étude : l'attractivité de la région francilienne, caractéristique des jeunes diplômés du supérieur long et des étudiants du supérieur en général, l'attractivité des régions Rhône-Alpes, Paca, Alsace pour les diplômés du supérieur court technologique et professionnel. Par ailleurs, une étude a également montré que contrairement aux autres classes d'âges qui sont principalement attirées par les départements à dominante rurale, les 18-24 ans se dirigent préférentiellement vers les départements urbains⁹. Ce qui concorde avec notre constat d'attractivité des régions métropolitaines au niveau du supérieur court technologique et professionnel. Cela découle aussi de l'attractivité des grands pôles universitaires, situés dans les agglomérations, sur les étudiants.

L'étude des soldes migratoires par classes d'âge permet de faire ressortir des phénomènes liés au cycle de vie : la région Île-de-France est attractive pour les jeunes actifs, en particulier pour les plus diplômés. La classe d'âge des jeunes (15 – 29 ans) est la seule pour laquelle l'Île-de-France est excédentaire dans ses échanges avec les autres régions. Mais lorsque ces derniers fondent une famille, ils sont nombreux à choisir de migrer vers la province pour de meilleures conditions de vie (plus d'espace car prix de l'immobilier moins élevés, moins de congestion sur les routes, moins de pollution...). L'image d'une « pompe aspirante et refoulante » a parfois été utilisée pour décrire ce phénomène : véritable plaque tournante des mouvements migratoires, la région francilienne attire de nombreux jeunes étudiants et jeunes actifs puis redistribue vers la province des familles avec enfants et des retraités¹⁰.

4.3 Comment se positionnent les nouvelles régions ?

Avec le nouveau découpage régional entré en vigueur au 1^{er} janvier 2016, le classement des régions évolue en raison de ce que les géographes appellent un « effet d'agrégation ».

Au niveau du supérieur long, le constat général change peu. L'amplitude des valeurs des évolutions d'effectifs est stable (-26 % à +33 % contre de -31 % à +33 % auparavant). Mais pour certaines fusions d'anciennes régions, on peut observer quelques changements liés à l'agrégation de profils très différents. Par exemple l'attractivité de la région Champagne-Ardenne est noyée dans la nouvelle grande région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine : on y observe une stabilité des effectifs (-3 %) au cours des 3 premières années de vie active. Un autre exemple de dynamique contrastée est celui du Nord-Pas-de-Calais-Picardie : pour cette nouvelle région, le solde de jeunes en début de vie active (-21 %) est pénalisé par le Nord-Pas-de-Calais. Au final, ce sont les régions Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire qui engrangent le plus de jeunes diplômés du supérieur long au cours des trois années suivant la fin des études. A l'inverse, les régions qui voient le plus leurs effectifs diminuer sont Paca (-18 %), Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais-Picardie et les Pays de la Loire (-26 %).

Pour le supérieur court, l'effet d'agrégation conduit à une situation plus équilibrée en termes de soldes migratoires. L'amplitude va désormais de -16 % à +14 %, contre -37 % à +19 % auparavant. La région Auvergne-Rhône-Alpes (portée par l'attractivité de Rhône-Alpes) est en tête avec un gain de jeunes diplômés de 14 %. L'Alsace ne ressort plus, une fois englobée dans la nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Le déficit migratoire du Limousin pénalise le solde de la région

⁸ Déménager pour une autre région Le cadre de vie et l'emploi au cœur du choix des ménages, Jérôme Fabre, Valérie Dejonghe – Insee première n°1540 (mars 2015)

⁹ Recensement de la population de 2006 Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs, Brigitte Baccaïni, David Levy – Insee Première n°1248 (juillet 2009)

¹⁰ http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/themes/alapage/alap336/alap336.pdf

Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, de même que le solde de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est tiré vers le bas par celui du Languedoc-Roussillon.

Tableau 12 • Soldes migratoires des régions 2016

Région 2016	Nombre de jeunes ayant terminé leurs études en 2010 dans la région	Nombre de jeunes résidant dans la région en 2013	Evolution des effectifs entre la fin des études et 3 ans plus tard (ensemble)	Evolution des effectifs entre la fin des études et 3 ans plus tard (supérieur court technologique et professionnel)	Evolution des effectifs entre la fin des études et 3 ans plus tard (supérieur long)
Île-de-France	131 000	146 000	11	-1	33
Centre-Val de Loire	25 000	25 000	1	5	10
Bourgogne-Franche-Comté	28 000	26 000	-6	-16	17
Normandie	35 000	34 000	-2	7	-10
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	72 000	67 000	-6	-9	-21
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	62 000	62 000	1	1	-3
Pays de la Loire	39 000	38 000	-4	-6	-26
Bretagne	31 000	30 000	-3	9	-6
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	57 000	54 000	-5	-4	-14
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	59 000	57 000	-4	-7	-19
Auvergne-Rhône-Alpes	80 000	80 000	1	14	-12
Provence-Alpes-Côte d'Azur	54 000	52 000	-4	9	-19

Source : Enquête Génération 2010, Céreq

Il sera intéressant, d'ici quelques années, de voir si la création de ce nouveau zonage aura eu un impact sur les échanges inter-régionaux de jeunes étudiants et diplômés. Les flux au sein de ces nouvelles grandes régions vont-ils s'intensifier ? La préparation des cartes de formations sur ces grandes régions pourrait conduire à augmenter la palette des spécialités proposées en leur sein et ainsi aboutir à moins de fuites en cours d'études pour certaines régions. Une part des mouvements

en phase d'insertion étant liée à des retours à la région d'obtention du bac, cela pourrait aussi entraîner une baisse des mouvements en phase d'insertion.

Mais outre la question de l'intensité des flux inter-régionaux, on peut aussi se demander si l'on va assister à un certain rééquilibrage entre les régions, en termes de soldes migratoires. Par exemple, concernant la formation supérieure longue, la constitution de ces grandes régions va-t-elle favoriser une augmentation de l'offre (sinon en quantité, en variété) à même de concurrencer l'offre francilienne ?

Les régions sont des acteurs incontournables de l'offre de formation du supérieur. La loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) de juillet 2013, dite Fioraso, octroie aux régions un rôle-clé. En effet, après l'élaboration par le Ministère de l'ESR d'une stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES), et d'une Stratégie Nationale de Recherche (SNR), les régions sont chargées d'établir à leur tour une déclinaison de ces stratégies sur leur territoire. Il s'agit des Schémas régionaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI). Ces schémas affichent des « ambitions », qui se déclinent en « orientations stratégiques », elles-mêmes traduites en « enjeux ». L'analyse de quelques schémas régionaux (Gayraud, Soldano)¹¹, révèle l'importance accordée à l'attractivité des établissements d'enseignement du supérieur.

Comment les régions interviennent-elles ? L'élaboration de ces schémas contribue à la co-construction des contrats de plan Etat-Région 2014-2020 qui permettent de planifier le financement d'opérations dans divers domaines (et de répartir la charge entre Etat et région). En ce qui concerne l'enseignement supérieur, cela passe par le soutien à des travaux immobiliers (restructurations d'établissements, rénovation et aménagement de campus, création de plateaux techniques...). Elles soutiennent ainsi la création de « campus thématiques », qui ont pour but de rendre plus lisible l'offre de formation pour les jeunes. L'objectif est de favoriser le travail en réseau : en fonction des spécialités présentes, certains sites sont désignés comme « chefs de file », liés à un réseau d'autres établissements proposant des spécialités proches. Cela est supposé contribuer à l'excellence de l'offre, et à une meilleure gestion de sa répartition.

La réforme territoriale étant intervenue après l'élaboration des premiers SRESRI, ces derniers vont devoir être revus pour les régions ayant fusionné. Comme le soulignent L. Gayraud et C. Soldano, les évolutions récentes et en cours (fusion des régions, création des « régions académiques », émergence des métropoles) font de la gouvernance de ces nouveaux espaces un enjeu de taille.

¹¹ L'enseignement supérieur et la recherche à l'horizon 2020, un défi pour les régions, Gayraud Laure, Soldano Catherine - Net.Doc n° 145 (2015) pp. 143-158

Pour le détail du SRESI Haut-Normand, et du contrat de plan Etat-région associé, voir :

https://www.normandie.fr/sites/default/files/documents/politiques/formation/sresri_aout_2014-1.pdf

<https://www.normandie.fr/sites/default/files/documents/politiques/amenagement/cperhaute-normandie2015-2020.pdf>

Conclusion

L'étude des migrations inter-régionales des sortants de formation initiale, au cours des trois premières années suivant la fin des études, révèle des dynamiques différentes selon le niveau de diplôme. Le premier constat réaffirme un résultat connu, à savoir que l'intensité et la distance des mobilités augmentent avec le niveau de diplôme : on migre d'autant plus souvent et plus loin que l'on est hautement diplômé.

Le deuxième constat est que selon le niveau de diplôme, les flux inter-régionaux sont plus ou moins déséquilibrés. C'est au niveau du supérieur long que l'on observe les plus fortes variations d'effectifs. La région Île-de-France est indiscutablement celle qui accroît le plus ses effectifs de jeunes débutants très diplômés par le biais de ces migrations (bac +5 et au-delà). D'autres régions enregistrent des soldes positifs, souvent expliqués par un effet retour à la région d'origine (i.e. du baccalauréat) une fois le diplôme en poche, et/ou par des stratégies résidentielles. Pour ce qui est des sortants du supérieur court technologique et professionnel, on n'observe pas de polarisation des flux vers l'Île-de-France. Les régions qui connaissent des hausses d'effectifs de jeunes diplômés sont des régions métropolitaines de Province (Rhône-Alpes, Paca, Alsace, Bretagne).

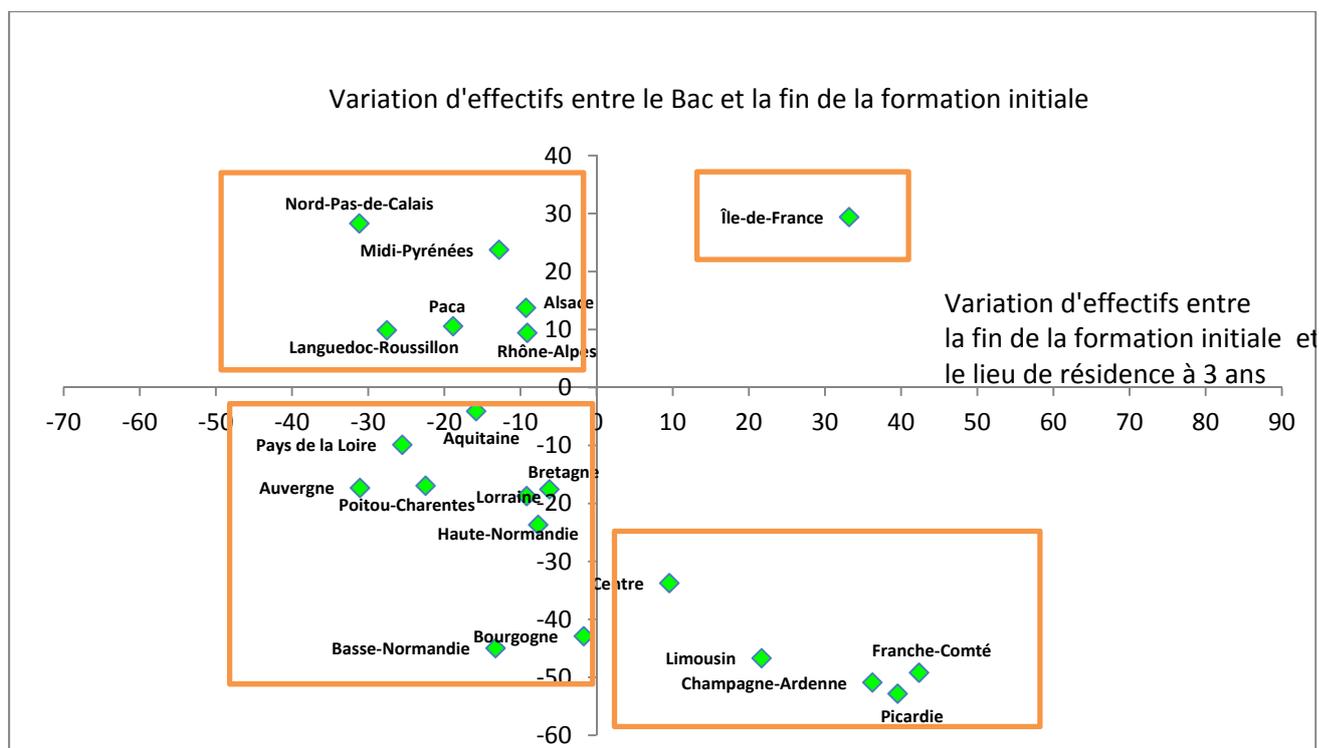
Comme pour le supérieur court, les migrations de jeunes diplômés du secondaire ont plutôt lieu entre régions limitrophes. En revanche les variations d'effectifs sont de faible ampleur, en comparaison avec le supérieur, ce qui signifie que la grande majorité des jeunes s'insèrent sur le marché du travail de la région dans laquelle ils ont été formés.

Si la source enquête Génération présente quelques limites à prendre en compte dans l'interprétation des résultats, elle demeure un matériau pertinent et robuste pour analyser les mouvements inter-régionaux qui s'opèrent, par grands niveaux de diplômes. Elle permet non seulement de repérer des phénomènes de circulation des jeunes en début de vie active, mais aussi d'établir le lien avec une éventuelle mobilité antérieure, celle intervenue entre le baccalauréat et la fin des études.

En effet, l'étude des migrations trois ans après la sortie de formation initiale révèle des liens avec les migrations intervenues en cours d'études. D'où l'idée, pour ce qui est du supérieur, de dresser une typologie des régions croisant deux dimensions : les migrations intervenant entre le baccalauréat et la fin de la formation initiale et les migrations ayant lieu durant les 3 premières années qui suivent la fin des études.

Intéressons-nous tout d'abord au supérieur long :

Graphique 8 • Mobilités en cours d'études et en début de vie active pour les diplômés du supérieur long



Source : Enquête Génération 2010, Céreq

L'Île-de-France occupe une place tout à fait atypique : elle est la seule à attirer des jeunes (futurs) diplômés du supérieur à la fois en cours d'étude et en début de vie active. Cela s'explique par une double concentration dans cette région : celle de l'offre de formation du supérieur long et celle de l'offre d'emplois de cadres. La concentration d'emplois de cadres apparaît encore plus forte que la concentration de l'offre de formation, ce qui explique que de nombreux jeunes affluent des autres régions.

Une autre catégorie de régions peut être assimilée à des « territoires de formation » du supérieur long au sens où les jeunes s'y forment mais les quittent ensuite (massivement parfois) pour chercher du travail ailleurs. Le cas le plus typique est celui du Nord-Pas-de-Calais, qui s'avère très attractive pour les bacheliers grâce à une large offre de formation supérieure, mais enregistre un solde largement négatif durant les premières années de vie active. D'autres régions attirent des bacheliers qui viennent s'y former puis enregistrent un solde négatif en phase d'insertion suite aux nombreux départs de jeunes diplômés : Midi-Pyrénées, l'Alsace, Paca, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes. On peut penser que le rayonnement exercé en cours d'étude par ces régions sur les autres est bénéfique pour leur tissu économique local. En effet les entreprises bénéficient de cette large main d'œuvre très diplômée dans le cadre de leurs recrutements. Cependant il ne semble pas y avoir suffisamment d'emplois hautement qualifiés au regard du nombre de personnes formées, ce qui explique les nombreux départs (ou les faibles arrivées, par exemple pour le Nord-Pas-de-Calais).

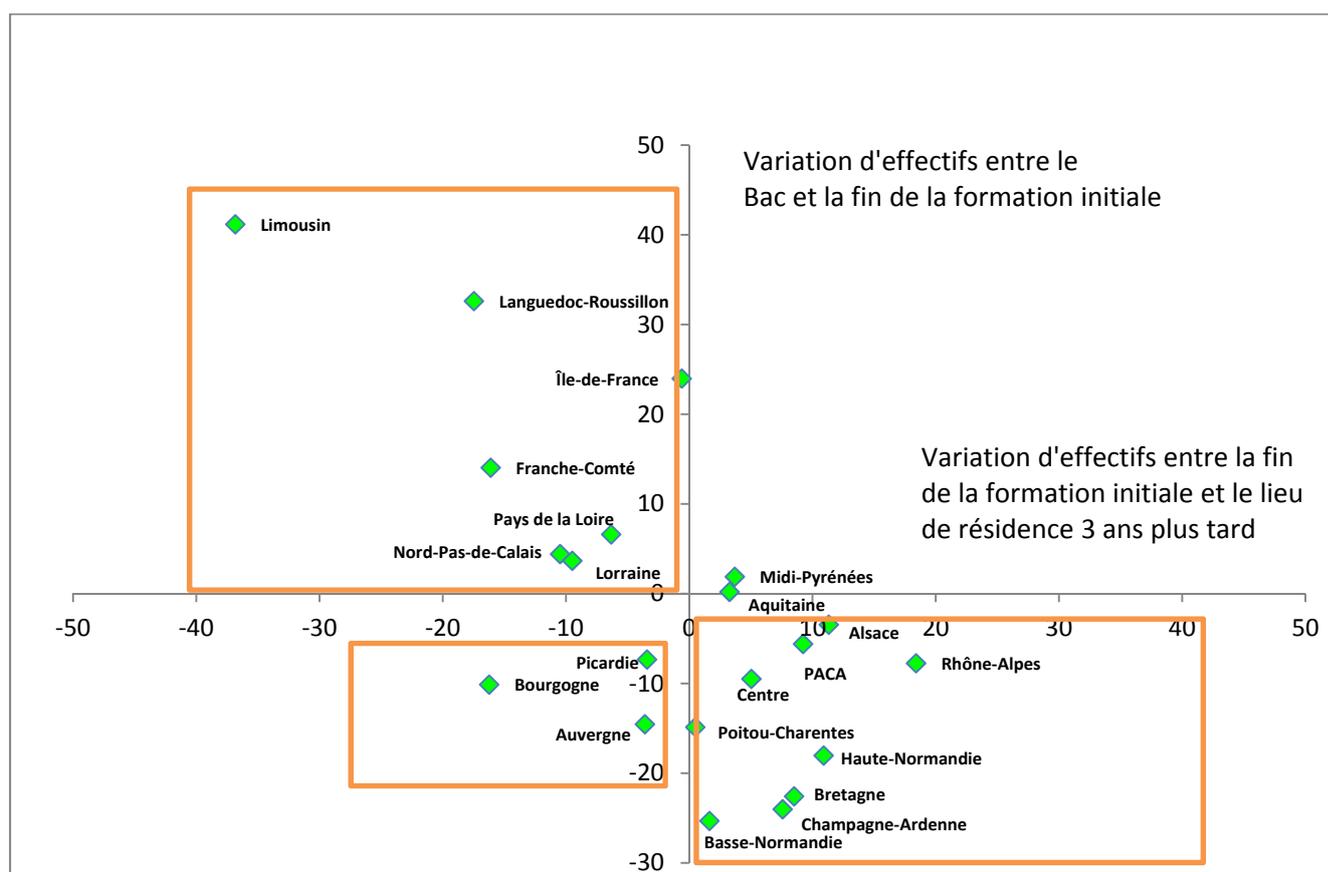
D'autres régions enregistrent des soldes négatifs en cours d'étude et positifs en début de vie active : il s'agit du Centre, du Limousin, de la Champagne-Ardenne, Picardie et Franche-Comté. Pour ces régions, l'appareil de formation du supérieur long semble moins attractif que celui des régions voisines. On pense notamment aux régions proches de l'Île-de-France dont les bacheliers sont attirés par la richesse de l'offre supérieure longue francilienne. Le solde positif enregistré en début de vie

active découle donc en partie de ce premier mouvement de départs, puisque de nombreux jeunes reviennent à la région d'origine une fois diplômés (particulièrement en Franche-Comté). Dans d'autres cas, c'est le dynamisme économique de l'Île-de-France qui explique en partie l'attractivité de ces régions : certains jeunes (jusqu'à 15 % pour les picards diplômés du supérieur long) y travaillent tout en résidant dans les régions limitrophes, notamment pour bénéficier d'un coût de l'immobilier plus bas et d'un meilleur cadre de vie.

Une dernière catégorie de régions perd des jeunes à la fois en cours d'études et en début de vie active. L'Auvergne, les Pays de la Loire et Poitou-Charentes semblent plus particulièrement touchés par un marché du travail peu propice à l'insertion des jeunes diplômés du supérieur long, ce qui pourrait expliquer les soldes fortement négatifs en début de vie active. La Bourgogne et la Basse-Normandie se caractérisent plutôt par une offre de formation du supérieur long ne répondant pas à la demande des bacheliers (la baisse des effectifs après le bac dépasse les 40 %).

Le classement des régions évolue si l'on s'intéresse au supérieur court :

Graphique 9 • Mobilités en cours d'études et en début de vie active pour les diplômés du supérieur court technologique et professionnel



Source : Enquête Génération 2010, Céreq

Pour le supérieur court, aucune région n'enregistre à la fois un solde significativement positif en cours d'étude et en phase d'insertion (Aquitaine et Midi-Pyrénées n'ont pas été classées dans la typologie en raison de leurs soldes proches de 0).

Certaines régions s'apparentent à des territoires de formation du supérieur court, dans la mesure où elles attirent des jeunes en phase d'études mais les retiennent souvent mal une fois diplômés. Il s'agit des régions Limousin, Languedoc-Roussillon, Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais et Pays-de-la-Loire, qui attirent en cours d'études mais perdent des jeunes en phase d'insertion. A noter que le déficit migratoire de la région Nord-Pas-de-Calais tient davantage à ses difficultés à attirer des jeunes en phase d'insertion qu'à son incapacité à garder les jeunes qu'elle forme : son taux de fuite est faible, mais son taux d'attractivité l'est encore plus. L'Île-de-France compte aussi parmi les régions dont l'offre de formation du supérieur court s'avère attractive. Si les fuites de jeunes formés sont faibles pour cette région, elle ne parvient qu'à stabiliser ses effectifs au cours des trois ans suivant la fin des études : le marché du travail francilien n'est donc pas particulièrement attractif pour le supérieur court technologique et professionnel.

De nombreuses régions sont dans une situation d'excédent migratoire au cours des trois premières années de vie active et de stabilité ou solde négatif en cours d'études. Ces régions ne sont donc pas attractives en termes d'appareil de formation du supérieur court. Elles perdent même parfois de nombreux jeunes qui partent se former ailleurs après le bac : particulièrement en Basse et Haute-Normandie, en Champagne-Ardenne et en Bretagne. En revanche, elles attirent et/ou retiennent bien les jeunes diplômés de formations supérieures courtes. Cette attractivité découle parfois d'un « effet retour » très marqué à la région du baccalauréat : c'est le cas par exemple des régions du Nord-Ouest (la part des retours parmi les arrivées atteint 77 % en Bretagne). Dans d'autres cas, il s'agit de régions métropolitaines, portées par le dynamisme des métropoles sur le front de l'emploi : Rhône-Alpes, l'Alsace et Paca enregistrent ainsi des soldes largement excédentaires au cours des trois premières années suivant la fin des études.

Enfin, la Picardie, L'Auvergne et la Bourgogne sont déficitaires à la fois pour les migrations en cours d'études et pour les migrations en début de vie active. L'Auvergne et la Bourgogne se trouvent d'ailleurs dans une situation de double déficit à la fois pour le supérieur court et pour le supérieur long. L'appareil de formation du supérieur de ces régions ne se révèle pas assez attractif pour compenser les nombreux départs qui s'opèrent après le bac. En termes d'insertion des jeunes diplômés du supérieur, la situation de ces deux régions est assez différente. Au niveau du supérieur court technologique et professionnel, le déficit de l'Auvergne est très modéré (-4 %) alors que les pertes de la Bourgogne sont plus nettes (-16 %). La situation est inversée pour le supérieur long, où la Bourgogne enregistre une baisse négligeable de ses effectifs au cours des trois ans suivant la sortie de formation initiale (-2 %), alors que l'Auvergne enregistre la variation négative la plus forte (-31 %, à égalité avec le Nord-Pas-de-Calais).

Si l'on porte un regard plus global sur l'analyse de ces soldes migratoires, il ressort qu'un excédent ou un déficit peuvent recouvrir des situations bien différentes. Certaines régions attirent des jeunes en phase d'insertion professionnelle suite à un effet de retour à la région d'obtention du baccalauréat : cela peut parfois résulter d'une moindre attractivité de l'offre de formation régionale qui incite les étudiants à changer de région, quitte à y revenir par la suite. Inversement, certaines enregistrent des soldes migratoires négatifs au cours des trois années qui suivent la sortie de la formation initiale, après avoir fortement attiré des jeunes en cours d'études. Ce solde négatif en phase d'insertion découle alors du rayonnement que peuvent exercer ces régions sur les autres de par leur offre de formation. On peut penser que les économies locales bénéficient de cet afflux de jeunes au profil hautement qualifié, même s'ils ne restent pas tous dans la région de formation. Les Schémas régionaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), voulus par la loi Fioraso de juillet 2013 sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche, réaffirment l'objectif d'attractivité des appareils de formation régionaux. Dans ce contexte, les mobilités qui s'opèrent entre les régions en cours d'étude et en phase d'insertion méritent sans doute d'être prises en considération.

Annexes

1. Aspects méthodologiques

Biais de sélection

Les données étant collectées par enquête téléphonique, on pourrait craindre un biais de sélection pour mesurer les migrations. En effet, si le jeune a quitté sa région de formation au cours des 3 ans suivant la fin de ses études, rien ne garantit qu'il ait gardé le même numéro de téléphone... ce qui pourrait donc conduire à sous-estimer les migrations.

Dans la base de sondage, on dispose d'un numéro de portable pour un peu plus d'un individu sur deux (52 %). Lorsque seul un numéro de fixe est fourni (44 % des cas), il peut s'agir du numéro des parents auquel cas on peut tenter de retrouver l'individu.

Cela étant dit, des changements de numéro peuvent survenir sans qu'il y ait changement de région, le moment de la fin des études pouvant coïncider avec une décohabitation d'avec les parents, une mise en couple... Il reste assez difficile d'estimer dans quelle mesure le risque de non-réponse chez les migrants dépasse le risque des non-migrants.

Variables géographiques utilisées

Cette étude mobilise trois informations géographiques concernant les jeunes de la Génération 2010 : leur région de résidence au bac, la région de l'établissement de fin d'étude et la région de résidence 3 ans après la fin des études. A noter donc que concernant le lieu de fin de formation initiale, l'information porte sur l'établissement et non sur le lieu de résidence du jeune.

Donc lorsque par exemple région de fin de formation et région de résidence trois ans plus tard ne sont pas les mêmes, on peut envisager des cas où le jeune n'a pas déménagé, mais effectuait des navettes domicile-études impliquant un changement de région. Cela peut notamment se produire dans les zones proches des frontières de régions, où changer de région pour accéder à l'offre de formation de la région voisine, sans déménager, est peu coûteux. On peut tout de même imaginer que ces cas restent assez marginaux et que dans la grande majorité des cas la région de résidence et de formation coïncident. Les données du recensement de la population nous confortent dans cette idée : en moyenne, 98 % des étudiants résident et étudient dans la même région (données 2012, hors Corse et Dom). En ne gardant que les étudiants du supérieur (i.e. dont le plus haut diplôme obtenu est supérieur ou égal au bac), ce taux passe à 94 %.

Ces mobilités ne s'apparentent donc pas à proprement parler à des migrations résidentielles, du moins pas systématiquement. Cela ne pose pas de problème puisque l'objet de cette étude est avant tout de déterminer comment sont utilisés les appareils de formation régionaux, et qui ils servent : pour un jeune qui a terminé ses études dans un établissement d'une région donnée, on veut savoir s'il va ensuite alimenter le marché du travail de la région qui l'a formé ou d'une autre.

Intervalles de confiance des soldes migratoires (voir aussi le point suivant de l'annexe)

Nous avons calculé des intervalles de confiance pour les soldes migratoires observés entre fin de formation initiale et situation trois ans plus tard (pour chaque niveau de diplôme), afin de valider la significativité des résultats avancés.

Deux méthodes ont été utilisées pour calculer ces intervalles. La méthode du bootstrap consiste à tirer plusieurs milliers d'échantillons avec remise dans la base d'enquête (5000 dans notre cas), à calculer à chaque fois les soldes régionaux puis les quantiles d'ordre 2.5 % et 97.5 % pour obtenir les bornes de l'intervalle de confiance à 95 %. Une autre méthode consiste à calculer la variance de l'estimateur du solde en appliquant une formule qui prend en compte le type d'échantillonnage de l'étude. Celle-ci est plus précise et aboutit à des intervalles plus restreints. C'est pourquoi, même si les résultats des deux méthodes sont proches, la deuxième méthode conduit un peu plus souvent à conclure à la significativité des soldes observés.

On retient globalement que quel que soit le niveau de diplôme, les variations les plus fortes, positives comme négatives, sont le plus souvent robustes. Les résultats non significatifs concernent plutôt des variations de faible ampleur.

Le détail des résultats se trouve dans la partie suivante (2.Calcul des intervalles de confiance), ci-dessous les principales conclusions.

Au niveau du supérieur long, le solde du Limousin (+161, soit une hausse de 22 %), n'est pas significatif. Il en va de même pour la région Centre et pour certaines régions au solde négatif : Bourgogne, Bretagne, Basse et Haute-Normandie, Midi-Pyrénées et Lorraine. On note en revanche que les soldes associés aux variations les plus marquées sont bien significatifs.

Pour le supérieur court technologique et professionnel, la plupart des régions aux soldes non significatifs sont celles dont les variations d'effectifs sont minimales (comprises entre -5 et +5 % des effectifs formés) : l'Île-de-France, la Picardie, la Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Auvergne. Quelques régions dérogent à cette règle : la Bretagne (+8.5 %), le Centre (+5 %), la Champagne-Ardenne (+7.6 %), les Pays-de-la-Loire (-6.3 %) ont des soldes non significatifs.

Au niveau du secondaire, les variations étant souvent de faible ampleur, peu de soldes sont significatifs. Ces derniers concernent les régions Île-de-France, Pays de la Loire, Paca, Alsace (soldes positifs), et Basse-Normandie, Franche-Comté, Bretagne et Nord-Pas-de-Calais (soldes négatifs). Mais cela n'en demeure pas moins une information : pour le secondaire, la majorité des soldes se situent « autour de 0 ».

2. Calcul des intervalles de confiance

Deux méthodes ont été appliquées pour calculer les intervalles de confiance. La méthode du bootstrap a consisté à faire des tirages répétés d'échantillons avec remise dans la base. Pour chaque échantillon, on calcule les soldes migratoires. On regarde enfin dans quel intervalle se situent 95 % de ces soldes.

La deuxième méthode consiste à appliquer des formules de calcul la variance de l'estimateur des soldes qui prend en compte la méthode d'échantillonnage de l'enquête Génération. Du fait de la prise en compte de la méthode d'échantillonnage, les intervalles obtenus sont plus resserrés.

Les bornes indiquées dans les tableaux sont celles qui résultent du bootstrap. C'est pourquoi dans certains cas nous indiquons les régions pour lesquelles les deux méthodes diffèrent : un solde peut être non significatif pour le bootstrap et significatif selon la seconde méthode.

Intervalles de confiance des soldes du supérieur long

Région	Borne gauche de l'intervalle de confiance	Borne droite de l'intervalle de confiance	Ecart entre sortants de formation en 2010 et résidents en 2013
Île-de-France	9067	12497	10761
Champagne-Ardenne	47	834	422
Picardie	77	999	520
Haute-Normandie	-770	401	-177
Centre	-440	1032	278
Basse-Normandie	-587	252	-186
Bourgogne	-521	451	-26
Nord-Pas-de-Calais	-3136	-1741	-2433
Lorraine	-924	242	-328
Alsace	-924	245	-339
Franche-Comté	70	899	467
Pays de la Loire	-2420	-706	-1547
Bretagne	-1057	435	-297
Poitou-Charentes	-1117	44	-530
Aquitaine	-1703	-100	-906
Midi-Pyrénées	-1715	14	-864
Limousin	-150	490	161
Rhône-Alpes	-2324	-85	-1206
Auvergne	-1210	-239	-709
Languedoc-Roussillon	-2118	-628	-1358
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-2610	-788	-1703

-  cas non significatifs selon les deux méthodes
-  cas non significatifs selon le bootstrap seulement

Intervalle de confiance des soldes du supérieur court technologique et professionnel

Région	Borne gauche de l'intervalle de confiance	Borne droite de l'intervalle de confiance	Ecart entre sortants de formation en 2010 et résidents en 2013
Île-de-France	-1211	927	-140
Champagne-Ardenne	-231	625	192
Picardie	-586	380	-118
Haute-Normandie	-42	812	384
Centre	-385	913	250
Basse-Normandie	-340	455	45
Bourgogne	-1059	-48	-544
Nord-Pas-de-Calais	-1466	-516	-996
Lorraine	-1148	-97	-609
Alsace	73	1008	528
Franche-Comté	-892	-56	-486
Pays de la Loire	-1324	240	-521
Bretagne	-135	1096	481
Poitou-Charentes	-494	541	12
Aquitaine	-430	837	198
Midi-Pyrénées	-497	910	202
Limousin	-944	-340	-646
Rhône-Alpes	1304	2903	2100
Auvergne	-531	339	-92
Languedoc-Roussillon	-1586	-330	-952
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2	1408	711

cas non significatifs selon les deux méthodes

cas non significatifs selon le bootstrap seulement

Intervalle de confiance des soldes du secondaire

Région	Borne gauche de l'intervalle de confiance	Borne droite de l'intervalle de confiance	Ecart entre sortants de formation en 2010 et résidents en 2013
Île-de-France	1565	4066	2825
Champagne-Ardenne	-550	772	90
Picardie	-480	585	43
Haute-Normandie	-703	509	-101
Centre	-1291	563	-363
Basse-Normandie	-1490	-273	-881
Bourgogne	-858	530	-172
Nord-Pas-de-Calais	-1642	-480	-1064
Lorraine	-433	699	145
Alsace	57	885	465
Franche-Comté	-1040	-140	-588
Pays de la Loire	74	1963	999
Bretagne	-1981	-190	-1090
Poitou-Charentes	-1185	381	-380
Aquitaine	-1045	866	-54
Midi-Pyrénées	-275	1438	602
Limousin	-615	186	-231
Rhône-Alpes	-757	1377	294
Auvergne	-392	750	198
Languedoc-Roussillon	-683	1156	221
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-1818	-93	-955

 cas non significatifs d'après le bootstrap

3. Tableaux des principaux indicateurs par niveau de diplôme

Tableau synoptique des indicateurs du supérieur long

Région	Sortants de formation initiale en 2010	Solde des arrivées et départs entre 2010 et 2013	Taux d'attractivité	Taux de fuite	Variation d'effectifs entre 2010 et 2013 (en %)
Île-de-France	32 400	10 800	41	21,4	33,2
Rhône-Alpes	13 200	-1 200	35,9	41,7	-9,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9 000	-1 700	39,1	50,6	-18,9
Nord-Pas-de-Calais	7 800	-2 400	27,6	50,1	-31,2
Midi-Pyrénées	6 700	-860	43,2	50,5	-12,8
Pays de la Loire	6 100	-1 500	52,5	64,6	-25,5
Aquitaine	5 700	-910	44	52,8	-15,8
Languedoc-Roussillon	4 900	-1 400	46,9	61,6	-27,5
Bretagne	4 800	-300	48	51,2	-6,2
Alsace	3 700	-340	39	44,6	-9,3
Lorraine	3 600	-330	40,1	45,6	-9,2
Centre	2 900	280	67,5	64,4	9,6
Poitou-Charentes	2 400	-530	66,8	74,3	-22,5
Haute-Normandie	2 300	-180	54,2	57,7	-7,7
Auvergne	2 300	-710	43,4	61	-31,1
Bourgogne	1 600	-30	68	68,5	-1,7
Basse-Normandie	1 400	-190	64,1	68,9	-13,3
Picardie	1 300	520	68,3	55,8	39,5
Champagne-Ardenne	1 200	420	63,5	50,3	36,2
Franche-Comté	1 100	470	58,8	41,3	42,4
Limousin	740	160	70,1	63,6	21,7

Source : Enquête Génération 2010, Céreq

Tableau synoptique des indicateurs du supérieur court technologique et professionnel

Région	Sortants de formation initiale en 2010	Solde des arrivées et départs entre 2010 et 2013	Taux d'attractivité	Taux de fuite	Variation d'effectifs entre 2010 et 2013 (en %)
Île-de-France	23 100	-140	20,8	21,3	-0,6
Rhône-Alpes	11 400	2 100	28,2	15	18,4
Nord-Pas-de-Calais	9 500	-1 000	9,9	19,3	-10,5
Pays de la Loire	8 200	-520	29,7	34,2	-6,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 700	710	28,7	22,1	9,2
Lorraine	6 400	-610	15,7	23,7	-9,5
Aquitaine	6 100	200	30,5	28,2	3,3
Bretagne	5 700	480	33,4	27,7	8,5
Midi-Pyrénées	5 500	200	36,9	34,6	3,7
Languedoc-Roussillon	5 400	-950	33,9	45,5	-17,5
Centre	5 000	250	37,1	33,9	5
Alsace	4 700	530	22,5	13,7	11,3
Haute-Normandie	3 500	380	28	20,2	10,9
Picardie	3 400	-120	35,2	37,5	-3,4
Bourgogne	3 300	-540	30,7	41,9	-16,2
Franche-Comté	3 000	-490	29	40,4	-16,1
Basse-Normandie	2 700	40	30,4	29,2	1,6
Auvergne	2 600	-90	38,6	40,8	-3,6
Champagne-Ardenne	2 500	190	40,4	35,8	7,6
Poitou-Charentes	2 500	10	41,1	40,9	0,5
Limousin	1 800	-650	31,2	56,5	-36,8

Source : Enquête Génération 2010, Céreq

Tableau synoptique des indicateurs du secondaire

Région	Sortants de formation initiale en 2010	Solde des arrivées et départs entre 2010 et 2013	Taux d'attractivité	Taux de fuite	Variation d'effectifs entre 2010 et 2013 (en %)
Île-de-France	46 600	2 800	13,2	8	6,1
Rhône-Alpes	28 200	290	13,4	12,5	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24 600	-960	10	13,5	-3,9
Nord-Pas-de-Calais	21 700	-1 100	4,9	9,6	-4,9
Pays de la Loire	18 100	1 000	17,3	12,7	5,5
Bretagne	15 500	-1 100	10,8	17,1	-7
Aquitaine	15 000	-50	16,9	17,2	-0,4
Languedoc-Roussillon	12 400	220	20,5	19,1	1,8
Centre	12 300	-360	20,2	22,5	-3
Midi-Pyrénées	12 100	600	19,7	15,7	5
Lorraine	11 700	150	10,3	9,2	1,2
Picardie	10 000	40	18	17,7	0,4
Haute-Normandie	9 700	-100	13,3	14,2	-1
Alsace	9 500	460	9,4	5	4,9
Bourgogne	7 700	-170	20,9	22,6	-2,2
Poitou-Charentes	7 700	-380	22,1	25,9	-4,9
Basse-Normandie	7 600	-880	10,8	21,1	-11,6
Champagne-Ardenne	6 800	90	23,2	22,2	1,3
Auvergne	5 700	200	21,6	18,9	3,5
Franche-Comté	5 300	-590	15,4	24,7	-11
Limousin	3 000	-230	20	26,1	-7,6

Source : Enquête Génération 2010, Céreq

4. Lien entre taux de chômage et soldes migratoires (?)

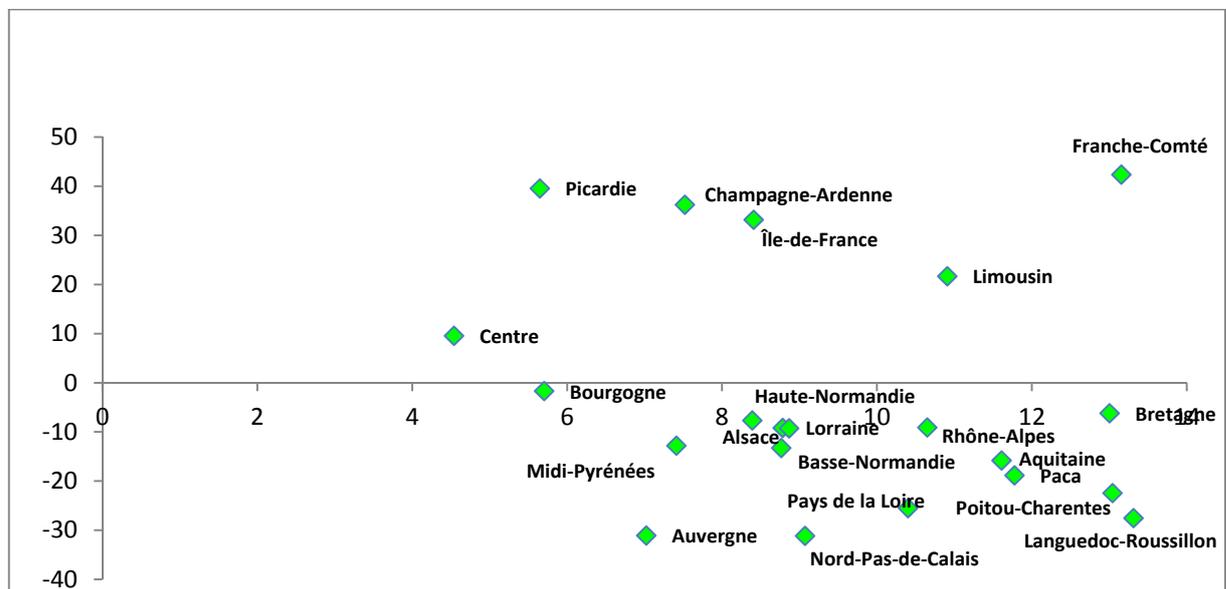
Lorsque l'on essaie de mettre en perspective les soldes migratoires avec les taux de chômage régionaux, en prenant en compte le niveau de diplôme, les résultats sont assez décevants. On calcule les taux de chômage à partir des actifs de chaque région d'un niveau de diplôme donné, puis on les confronte aux soldes migratoires régionaux observés pour ce même niveau de diplôme.

Si les coefficients de corrélation obtenus sont, comme attendu, négatifs (la hausse du taux de chômage s'accompagne globalement d'un creusement du déficit migratoire), ils ne sont en revanche pas significatifs.

Diplômés du supérieur long

Le coefficient de corrélation entre les soldes migratoires et les taux de chômage est de -0.23, ce qui suggère une relation décroissante entre taux de chômage et solde migratoire. Mais ce coefficient n'est pas significatif : certes les régions Picardie, Champagne-Ardenne, Centre et Île-de-France, dont les taux de chômage sont plutôt faibles, gagnent des jeunes diplômés en début de vie active. Toutefois des régions comme Midi-Pyrénées ou l'Auvergne, qui ont des taux de chômage comparables, enregistrent des soldes négatifs.

Solde migratoire et taux de chômage pour les diplômés du supérieur long



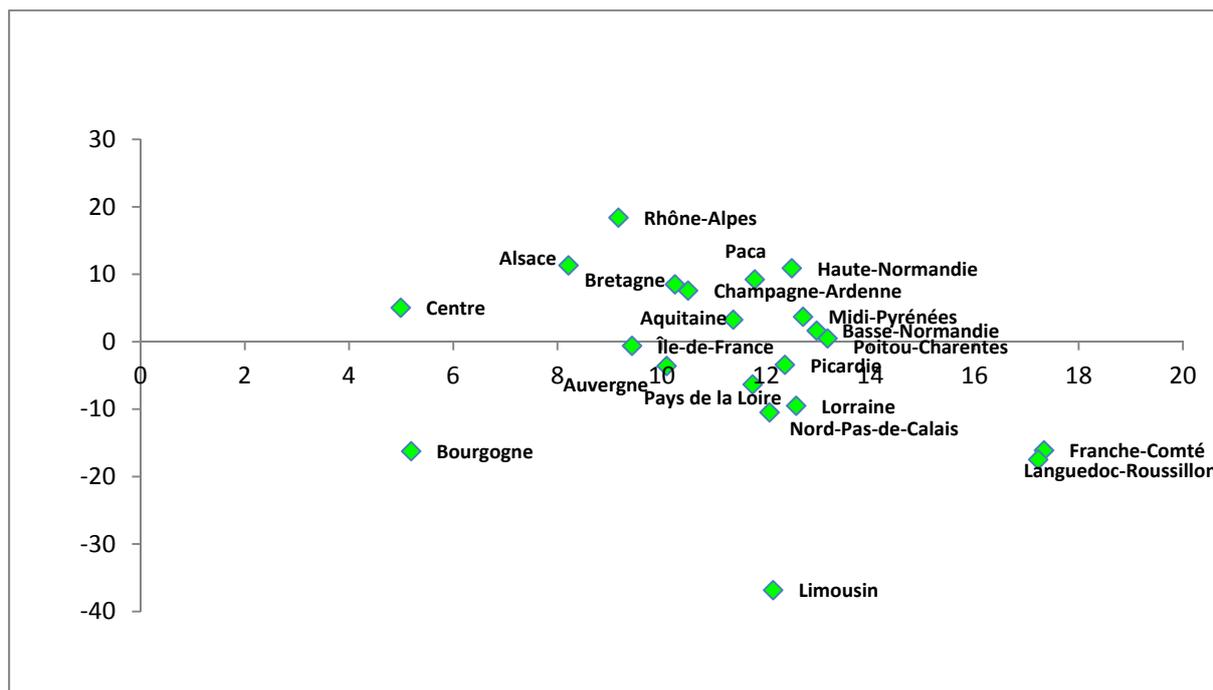
Source : Enquête Génération 2010, Céreq

Le taux de chômage n'apparaît donc pas comme un bon indicateur pour appréhender les difficultés ou les opportunités qui peuvent se présenter aux jeunes diplômés du supérieur long.

Il en va de même pour le supérieur court et le secondaire :

Diplômés du supérieur court technologique et professionnel

Solde migratoire et taux de chômage pour les diplômés du supérieur court technologique et professionnel



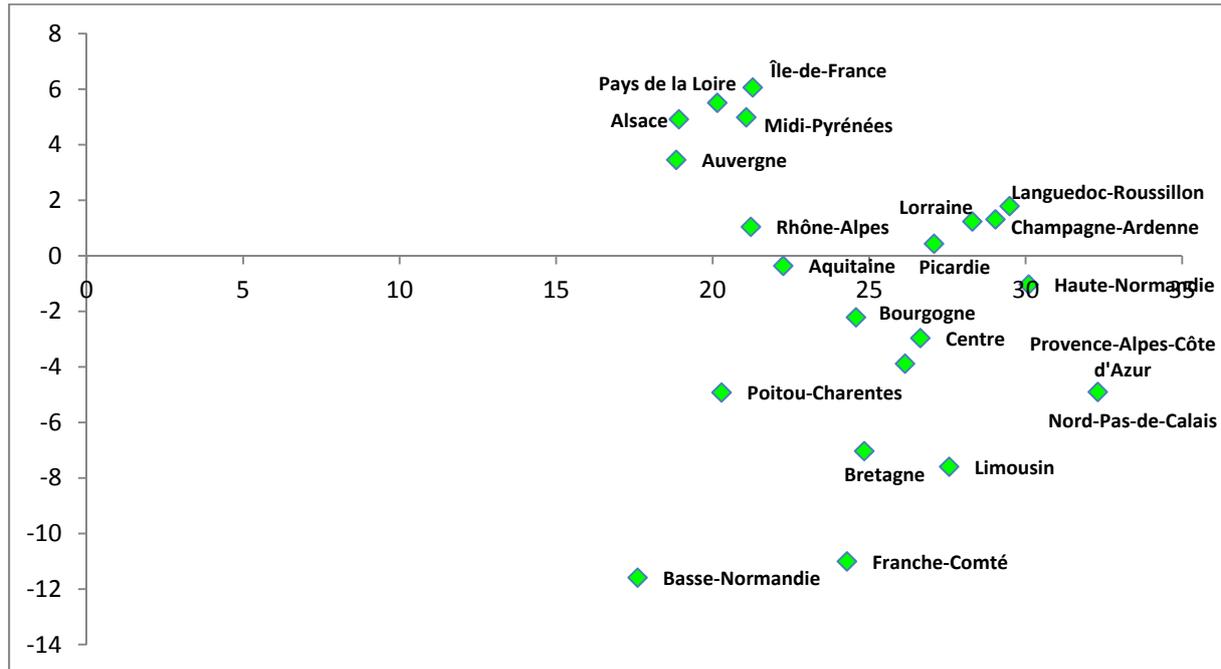
Source : Enquête Génération 2010, Céreq

Le coefficient de corrélation entre les deux variables est négatif (-0.32 %) mais il n'est pas significatif.

Diplômés du secondaire

Si la relation entre faible taux de chômage et solde positif se vérifie pour l'Île-de-France et les Pays de la Loire, il n'en va pas de même pour la Franche-Comté ou la Basse-Normandie qui ont les soldes négatifs les plus marqués malgré un taux de chômage relativement faible.

Solde migratoire et taux de chômage pour les diplômés du secondaire



Source : Enquête Génération 2010, Céreq

Bibliographie

- Baccaïni B., Levy D., (2009), Recensement de la population de 2006 Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs, *Insee Première* n°1248.
- Baccaïni B., (2005), Enquêtes annuelles de recensement : résultats de la collecte 2004 - Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du sud et de l'ouest , *Insee Première* n° 1028.
- Baccaïni B., (2001), Les migrations en France entre 1990 et 1999 - Les régions de l'Ouest de plus en plus attractives, *Insee Première* n°758.
- Baccaïni B., Courgeau D., Desplanques G., (1993), Les migrations internes en France de 1982 à 1990, *Population* n° 6.
- Baron M., Caro P., Perret C., (2003), Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales.
- de Biasi K., Beauvils S., (2010), L'Île-de-France, de plus en plus une étape dans les parcours résidentiels, *Insee Île-de-France à la page*, n° 336.
- Borzic M., Le Jeannic T., (2014), En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise, *Insee Première* n°1503.
- Caro P., Cuney F., Perret C., (2003), La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif, *Géographie de l'Ecole* n°8.
- Caro P. et Martinelli D., (2002), Géographie de l'insertion professionnelle - Plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud, Céreq, *Bref* n°186.
- Charlot A., Chevalier L., Pottier F., (1990), *Qui forme pour qui ? Les régions, l'enseignement supérieur et l'emploi*, Céreq, Collection des études n°55.
- Cuney F., Perret C., Roux V., (2003), D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active, *Bref* n°198.
- Degorre A., (2015), Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur, *Insee Première* n°1557.
- Degorre A., Redor P., (2007), Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes, *Insee Première* n°1116.
- Fabre J., Dejonghe V., (2015), Déménager pour une autre région Le cadre de vie et l'emploi au cœur du choix des ménages, *Insee Première* n°1540.
- Gayraud L., Soldano C., (2015), *L'enseignement supérieur et la recherche à l'horizon 2020, un défi pour les régions*, Céreq, Net.Doc n° 145, p. 143-158.
- Perret C., (2008) Les régions françaises face aux migrations des diplômés de l'enseignement supérieur entrant sur le marché du travail, *Annales de géographie* 2008/4 (n° 662), p. 62-84.

ISSN : 1776-3177
Marseille, 2016.